N° 53 - 54 juin - septembre 2009

ENSEMBLE

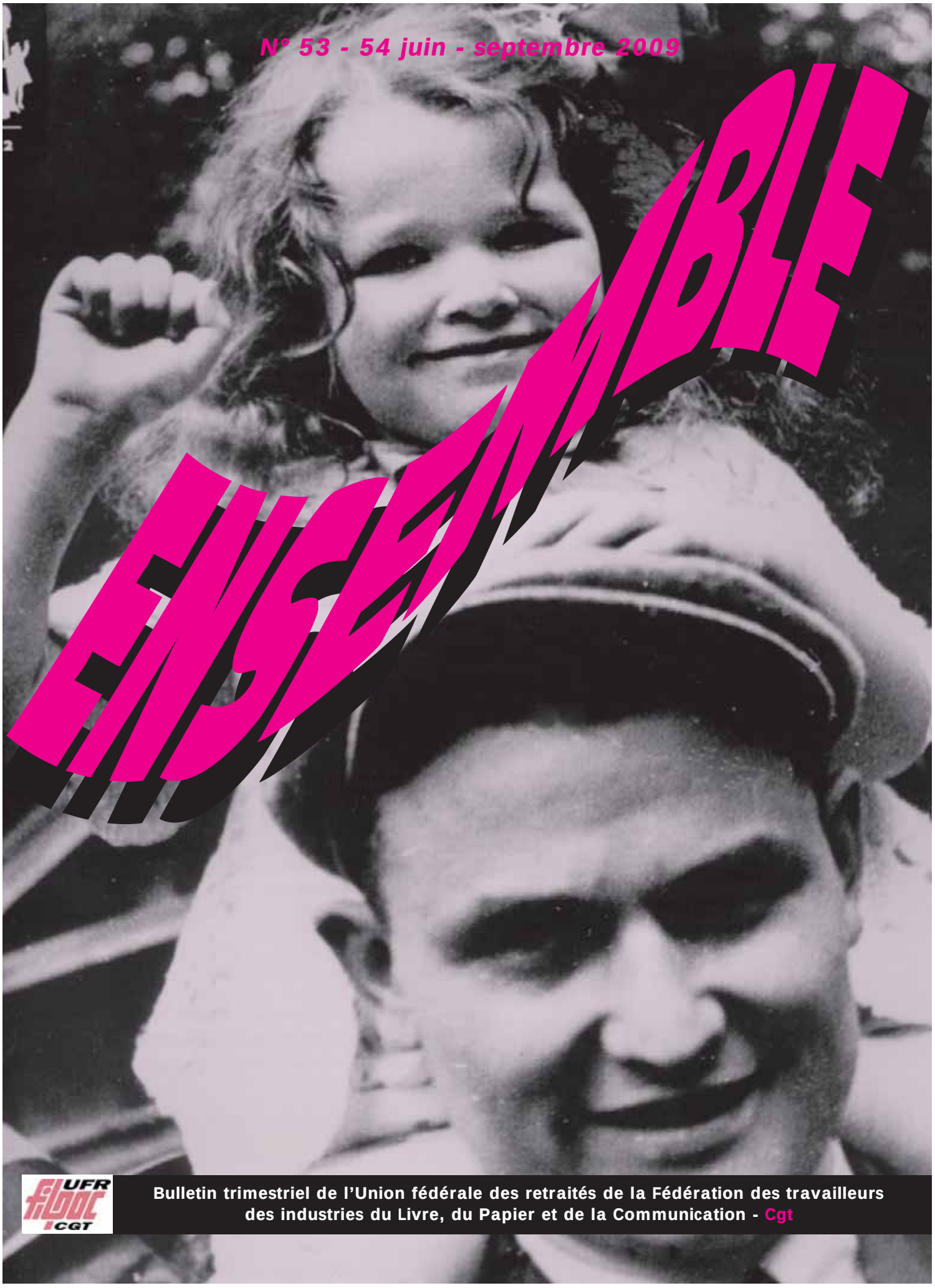

UFR filpac CGT

Bulletin trimestriel de l'Union fédérale des retraités de la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication - Cgt

Sommaire

2 Edito. *R. Mahaud*
4 L'Ucr. *L. Lorreyte*
5 Cen - Filpac. *R. Mahaud*
6 An 1 du Pôle emploi *M. Gallois*
7 Agirc-Arrco ? *Info'com retraités*
9 Où va le logement social ? *Lionel Duquenne*
10 « Le Bankor » *Lionel Duquenne*
12 La dette ? *J. Dhordain*
13 Le capitalisme vert ? *P. Ariès*
14 Le trou noir. *M. Burguière*
15 Pas de prix pour la santé. *A. Kolar*
16 Solidarité nationale ? *M. Burguière*
17 Falsification historique. *M. Gallois*
18 Notre maison O. Calvetti
19 Démocratouille. A. Béjean
20 94 ans.
21 Après les élections. A. Kolar
22 20000e *Le Monde.*

Échos des sections

23 Rive droite Rive gauche. Section Bordeaux
24 Ag.retraités de Limoges.
25 Ag.retraités correcteurs.
27 Bonnes lectures.
29 Progamme du CNR.
30 Ils nous ont quittés.
32 L'International.

Rédaction et Administration :
263, rue de Paris 93 514 Montreuil Cedex
Directeur de la Publication :
René Mahaud
Comité de rédaction :
Responsable : Michel Burguière
Annick Béjean, André Devriendt,
Lionel Duquenne, Maurice Gallois,
Andrée Kolar, René Mahaud.
Imprimerie SENPQ
35, rue Victor Hugo 93 500 Pantin
ISSN : 12594245 - CPPAP : 1010 S 07110
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués à la FILPAC-CGT

Edito

René MAHAUD
Secrétaire de l'Ufr

« Victoire écrasante de ... l'abstentionnisme ! »

Défaite cuisante pour deux listes, le PS et le Modem (France 2 journal de 13 heures, mardi 9 juin 2009).

Pour qui est la défaite cuisante ? 40 % de votants, il faut ramener la réalité aux justes chiffres pour comprendre que c'est l'Europe, telle qu'elle apparaît et qu'elle est aujourd'hui, qui vient de subir un échec cuisant. L'abstention massive des citoyens européens, pas seulement français, est révélatrice du peu de confiance qu'ils ont dans cette Europe, et les résultats obtenus par les formations n'ont pas de signification réelle, si ce n'est qu'ils traduisent un désenchantement et un mécontentement profond.

Photo de famille de la commission Européenne

En France, le succès relatif de la liste écologique mérite d'être examinée avec circonspection.

Est-ce que le gonflement médiatique du Modem n'avait d'autre but que de distraire des voix hésitantes entre l'écologie et le centre ? Après le gonflage, le dégonflage, je prends le pari qu'il en sera de même avec la liste écologique qui n'a aucune cohérence politique et ceux qui ont voté sur le coup de l'émotion télévisuelle d'un film catastrophe appelant à l'éradication de l'espèce humaine, seule véritable responsable de la pollution ou peut-être d'un Dany agressé par Bayrou, se retrouveront demain dans leur formation politique traditionnelle pour affronter les problèmes quotidiens, car il ne suffit pas de se dire écolo pour effacer les barrières sociales. Quelles sont les convergences entre l'ouvrier écolo qui roule au sans plomb dans sa 4 CV et son patron tout aussi écolo qui, lui, prend le Concorde après avoir rejoint l'aéroport avec sa Rolls ? (Je sais, l'un et l'autre n'existent plus mais c'est exprès !)

L'autre perdant, le PS, paie à la fois son attitude hégémonique et nombriliste, et la tendance au sein de cette formation a oublié que le

grand nombre d'élus socialistes le sont grâce à l'union des forces de gauche. Cet échec relatif aux Européennes devrait l'inciter à la réflexion, c'est aussi et surtout le manque de réponse de gauche à la crise qui a découragé les électeurs.

Quoi qu'il en soit, c'est le Premier ministre Fillon qui le dit aujourd'hui à l'Assemblée nationale, nous allons continuer, fort de ce succès qu'il attribue à la politique menée par son gouvernement sous la houlette de M. Sarkozy, ce qui veut dire que ceux qui n'ont pas voté ont objectivement voté pour l'actuel pouvoir !

Cependant, contrairement à ce que beaucoup pensent, rien n'est définitif, les raisons qui ont poussé dans la rue des millions de personnes depuis le début de l'année sont toujours présentes, pire, elles se sont aggravées, le chômage a fait un bond de 1 million supplémentaire en quatre mois, invoquant la crise ; le capitalisme se déchaîne, demande des réductions de salaire, des abandons de primes,des augmentations du temps de travail sous toutes les formes, par jour, par semaine, par an, pour toute la vie.

Ces exigences aboutissent à une absurdité telle que, notamment dans nos métiers graphiques et papetiers, les prix de ventes sont inférieurs au coût réel de production, il en est de même dans certains secteurs de l'agriculture, et la fuite en avant continue, et si rien ne l'arrête jusqu'à la fin logique d'un tel système : la suppression des salaires et le rétablissement de l'esclavage. J'ose espérer que les réactions de ceux qui ont la chance de travailler et de ceux qui voudraient travailler empêcheront cet ultime avatar, pour cela, il suffirait d'un bulletin de vote allant dans le bon sens, mais cela est une autre histoire. ■ ***R.M.***

Corbeil le 9 juin 2009

Dernières minutes…

Encouragé, par le résultat des européennes et s'attribuant sans vergogne un succès personnel, le Prince va réunir le Congrès (l'Assemblée nationale et le Sénat réunis) à Versailles, tout un symbole, afin de lui transmettre ses desiderata.

Si certains, feignant d'être surpris par cette convocation, s'en étonnent et s'en inquiètent, c'est qu'ils ont oublié les modifications apportées en catimini à notre Constitution. Cette Constitution à caractère personnel n'est pourtant pas un modèle de démocratie, mais cela ne suffit pas à notre touche-à-tout, qui, non content de truster les fonctions de tous les ministres du gouvernement, entend faire la leçon à tous les parlementaires réunis en Congrès.

Peut-être va-t-il annoncer la création de l'empire et s'autoproclamer « Empereur des Français par la grâce de Dieu » ; les similitudes entre le prince-Président Napoléon III et l'actuel Président sont troublantes.

L'histoire ne se répète jamais et la roche Tarpéienne est près du Capitole.

Même si le mouvement social semble marquer le pas, les problèmes sont présents et non résolus, ils vont empirer, Hortefeux va déposer dans quelques jours un ensemble de propositions parmi lesquelles l'allongement de l'âge de la retraite figure en bonne place, autant dire que cela ne passera pas, l'affrontement est inévitable et les retraités y participeront à la place qui est la leur. Pourtant, on pourrait objecter que l'allongement de l'âge de la retraite va augmenter les périodes de versements de cotisations et qu'ainsi les caisses étant pleines, les retraites sont assurées. Si vous rencontrez quelqu'un qui vous dit çà dans quelques jours, vous pouvez lui mettre une grande baffe dans la gueule, ça le réveillera et le rendra attentif à votre remarque pour que les mesures annoncée fonctionnent, il faudrait déjà qu'on ne jette pas à la rue les salariés âgés de 55, voire de 50 ans et quelque fois moins.

Je viens de participer au Congrès départemental de l'Arac-Essonne (Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre) : la préoccupation du moment est précisément de pérenniser le droit à réparation de toutes les victimes de tous les conflits qui sont encore 4 millions dépendant de l'Onac (Office national des anciens combattants). Le pouvoir répondant aux injonctions européennes lui enjoignant de résorber le déficit public a choisi la méthode classique : supprimer massivement les fonctionnaires. Pour y parvenir, il transforme et éparpille ce qui était du ressort du ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG).

Nul doute que ces décisions provoqueront la réaction de tous les ACVG, l'Arac s'y emploie activement. Le gouvernement qui trouve toujours de l'argent pour construire acheter et vendre des armes n'a pas la pudeur de respecter ceux qui ont payé de leur sang les tragédies qu'on a imposées aux peuples !

Petite réflexion, à l'issue du Congrès, petite cérémonie devant l'arbre de la Paix à Palaiseau, devant les drapeaux des sections d'ACVG et les corps constitués, élus et préfectoraux, après le salut aux morts on joue la Marseillaise, comme le même jour aux 24 Heures du Mans pour la victoire de Peugeot ! Quel écart ! Quel grand écart ! ■ ***R.M.***

Corbeil le 15 juin 2009

Comité général de l'Ucr 11 et 12 mai…

Par Lucien LORREYTE

Membre de la commission exécutive de l'Ucr-Cgt

Plus de quatre-vingts responsables des Ufr (20) et des Usr (61) ont participé, avec les membres de la commission exécutive, au comité général de l'Ucr-Cgt des 11 et 12 mai dernier. Notre Ufr Filpac-Cgt était représentée par René Mahaud, accompagné de Lucien Lorreyte (Ce de l'Ucr) et de Lionel Duquenne (Ccf de l'Ucr).

Après le rapport de Françoise Vagner (secrétaire générale de l'Ucr-Cgt) sur la situation sociale actuelle, le comité général avait à débattre et à adopter les repères revendicatifs propres aux retraités, qui viendront s'ajouter à ceux de la Confédération. C'est ce qui fut fait dans l'après-midi du lundi 11 mai, autour des trois thèmes prenant en compte la spécificité des retraités : le droit aux vacances ; le droit aux transports ; le droit aux pratiques sportives et aux activités culturelles.

Mardi matin 12 mai, le rapport circonstancié de Marcel Andouard (président du conseil de direction) sur la situation de "*Vie nouvelle*" engagea un large débat sur la régression des abonnements depuis le début de 2009 (alors que le nombre de syndiqués augmente...) après une année de stagnation en 2008 et de progression lente les trois années précédentes.

Malgré l'examen positif de plusieurs critères (issus d'une enquête menée auprès de notre lectorat) tels la satisfaction sur le contenu, la confiance dans le titre et les journalistes, la démographie par tranche d'âge, il nous faut bien constater que notre baisse de lectorat n'est pas due à l'environnement mais à l'engagement des organisations de retraités pour la diffusion de "*Vie nouvelle*".

Certains ont évoqué les conséquences du nouveau système de répartition des cotisations. Certaines sections de retraités ont décidé de stopper l'abonnement collectif de leurs adhérents. Cela représente plusieurs centaines d'abonnements en moins. Le plus souvent, la décision a été prise par une poignée de dirigeants sans en débattre avec les syndiqués (les plus concernés). Les camarades qui ont pris cette décision l'ont fait essentiellement à partir du coût de l'abonnement. N'ont-ils pas osé demander à leurs syndiqués d'ajouter un peu plus d'un euro par mois à leur cotisation pour poursuivre leur abonnement au magazine des retraités de la Cgt ?

Cette situation ne peut perdurer, car c'est priver nos syndiqués d'une aide précieuse à la réflexion et à l'analyse individuelle nécessaires pour y voir plus clair sur la situation faite aux retraités de notre pays. Il n'est donc pas trop tard pour rétablir ces abonnements perdus...

Après la poursuite de la discussion sur le climat général dans les départements et les diverses manifestations (pour la plupart unitaires) auxquelles les retraités ont participé, le comité général a mandaté la direction de l'Ucr pour adresser une motion sur la santé aux sénateurs afin de s'inscrire dans la mobilisation contre la loi Bachelot Hôpital, santé, patient, territoire.

Le débat au comité général a validé la stratégie de l'Ucr-Cgt sur la démarche unitaire et sur la nécessité d'une démarche spécifique convergente avec les actifs, tout en mettant en valeur la spécificité des revendications des retraités. ●

… et la Commission exécutive de l'Ucr du11 juin.

* Débattu de la conception et de la composition de la future direction de l'Ucr-Cgt, autour de critères souhaités pour la présentation des candidatures par les Usr et Ufr (parité hommes/femmes, âges, diversité sociologique, etc.).
* Fixé au 30 septembre 2009 (au plus tard) la réception par l'Ucr des propositions de candidatures à la commission exécutive et à la commission de contrôle financier.
* Arrêté également le 30 septembre 2009 comme date à laquelle le total des cotisations de l'année 2008 sera comptabilisé pour déterminer les mandatements au 9e Congrès de l'Ucr (nombre de délégués par Usr et Ufr). Les sections de retraités retardataires doivent donc impérativement se mettre à jour !
* Approuvé à l'unanimité les budgets de l'Ucr et de Vie nouvelle pour la dernière mandature (années 2006, 2007 et 2008) qui seront soumis aux votes du 9e Congrès.
* Approuvé également à l'unanimité le budget prévisionnel du 9e Congrès de l'Ucr qui se déroulera du 13 au 16 avril 2010, à La Rochelle.
* Validé quatre candidatures de l'Ucr à la commission exécutive confédérale.
* Désigné huit camarades de la commission exécutive pour représenter les sections de retraités multiprofessionnelles au 49e Congrès de la Cgt (huit mandats mis à disposition par la Confédération).
* Proposé Maurice Lecomte au comité de gestion de Cogétise, en remplacement de Marcel Andouard.
* Enregistré les diverses informations sur la participation des retraités aux dernières actions unitaires, tant au plan local et départemental qu'en soutien aux entreprises en lutte.
* Appelé à une participation massive - avec une visibilité ''retraité'' - pour la journée du samedi 13 juin
* Donné son accord pour l'organisation d'une journée nationale d'action unitaire des retraités, fin septembre ou début octobre, dont les modalités seront discutées lors de l'intersyndicale des Ucr, le 2 septembre prochain. ● **L.L.**

Notes de synthèse du Comité exécutif national-Filpac du 28 mai 2009

Par René MAHAUD

Ce n'est pas la foule des grands jours, et les absents sont nombreux. La première partie est consacrée à la préparation de la journée d'action du 13 juin 2009 (l'appel a déjà dû vous parvenir).

Michel Muller fait le point sur la situation en général : « Nous préparons la journée d'action du 13 juin sur un fonds de fatalisme, on semble trouver normal de compter un million de chômeurs de plus, le pouvoir au service du Medef se permet même cette provocation de tenter de faire travailler ceux qui sont en arrêt maladie ou en congé de maternité. La crise est devant nous, aucun économiste sérieux ne peut dire quand nous en sortirons. Face à ces méfaits, la colère et la mobilisation qui se traduisent dans les manifestations ont eu des répercussions sur le gouvernement. Cependant, nous ne sommes pas dans une mobilisation linéaire, où, de manif en manif,on atteindrait, de pourcentage de participation en pourcentage, un point critique, nous n'en sommes pas à ce stade, malgré l'appel de certains à un mouvement général que nous sommes incapables de susciter et de contrôler. Il faut bien reconnaître que le manque de clarté politique ne favorise pas l'expression et le rassemblement des luttes sociales, d'ailleurs, il serait contre-productif de vouloir « surfer » sur le mécontentement pour régler le problème politique.

D'autant que la crise s'accélère, des dizaines de fermetures d'entreprises débouchent souvent sur des actions violentes, centrées essentiellement sur l'obtention de compensations financières, sans réelle opposition de fond contre les causes des difficultés. Donc, il nous faut construire un rapport de force, avant, pendant et après le vote des européennes, c'est le sens du 13 juin... »

Ensuite, Michel Muller fait le tour des secteurs de la Fédération : « Dans le papier, succès mitigé avec le déblocage d'une subvention gouvernementale pour la filière bois, qui ne règle pas tout mais constitue une avancée. Dans la presse quotidienne, restructuration importante et organisation par le patronat d'un plan de licenciements tourné essentiellement vers l'individuel, on constate un nombre important de départs volontaires au moins aussi important que les départs négociés. La Fédé propose de se mobiliser sur une négociation portant sur l'emploi et ses implications, en gros : porter en avant la revendication d'une Sécurité sociale professionnelle. Des négociations démarrent en PQ le 4 juin, et le 10 juin pour la PQR.

La révolution numérique impose de se saisir dès maintenant des nouvelles professions issues pour l'essentiel du graphique et de la communication.

La préparation du 13 doit peser sur ces négociations. Dans le secteur impression (industrie graphique) la convention collective ne suffira pas à régler les problèmes sans l'intervention et la mobilisation de tous les salariés. La presse fait partie de l'industrie graphique, il nous faut déterminer les composantes du secteur et sa réalité. Nous devrions sortir un document à destination des travailleurs concernés, il y a des convergences à construire. La révolution numérique impose de se saisir dès maintenant des nouvelles professions issues pour l'essentiel du graphique et de la communication. La Cgt doit s'adapter aux réalités du monde du travail.

La discussion s'engage sur le document sur l'emploi proposé au Cen, également sur les appréciations de Michel concernant la Convention collective.

Le Cen reprend à 14h30

Michel Muller, après avoir fait le résumé des interventions du matin, indique qu'une conférence nationale sera programmée avant fin juin pour faire l'état des lieux, il réaffirme que le champ conventionnel n'est plus suffisant et ne couvre plus tous les salariés.

Jean Gersin propose les modifications demandées le matin sur l'appel pour l'emploi et le 13 juin. A la question posée d'un arrêt dans la presse, il répond par l'affirmative.

Au niveau européen, une conférence sur l'impression lourde est programmée, à Vérone.

En réflexion, la proposition d'un salaire minimum européen.

La suite du Cen concerne la préparation du Congrès confédéral du 7 au 11 décembre 2009 à Nantes.

David Dugué indique que le Congrès sera précédé d'un vaste débat en direction des salariés proposant un plan de syndicalisation. Concernant les mandatements pour le Congrès pour les six réunions prévues, trois ont eu lieu, il indique que notre Fédé a droit à 25 mandats : 22 actifs et 3 retraités. Fin de partie !

Personnellement, j'invite tous les camarades à bien lire et relire le document de la commission ad hoc du 8 janvier 2009 qui trace les pistes de réflexion pour le 49e Congrès.

A tous, bonne lecture ! ● **R.M.**

Paul Nizan 1905-1940

Qui sert la bourgeoisie ne sert pas les hommes.

L'an 1 de "pôle emploi"

Quel gâchis de voir partir son savoir, son expérience !

Par Maurice GALLOIS

Derrière les mots, la réalité de la volonté politique qui permet de mesurer la profondeur du fossé entre les intentions affichées et la pratique avérée, au fur et à mesure de la fusion entre l'Agence nationale pour l'emploi et l'Unedic, pour donner naissance à un nouvel opérateur Pôle emploi, c'est à marche forcée que le gouvernement a mis en place la nouvelle entité, dépendante pour l'essentiel de trois conventions.

1 - convention pluriannuelle entre l'Etat, l'Unedic et Pôle emploi

2 - Convention entre l'Unedic et Pôle emploi

3 - Convention d'assurance-chômage 2009/2011

- La première définit les objectifs assignés à Pôle emploi par l'État et l'Unedic. Les moyens dont Pôle emploi disposera, les modalités de suivi et d'évaluation des résultats
- La deuxième précise les conditions dans lesquelles Pôle emploi assure le service de l'allocation chômage, le recouvrement des contributions, les missions de l'Unedic et de Pôle emploi. Cette convention a pris effet le 19/12/08 avec le transfert des personnels, la mise à disposition des biens, la rémunération des opérations de gestion à hauteur de 10 % des montants recouvrés pour l'assurance chômage et de 0,70 % pour l'Ags (assurance garantie des salaires)
- La troisième convention - celle biannuelle dénommée assurance chômage - est élaborée par les partenaires sociaux et doit être agréée par l'État. Pour la première fois, quatre confédérations syndicales sur cinq n'ont pas signé cette mouture. Les négociations ayant été dominées par l'intransigeance du Medef et sa volonté de réduire le taux des contributions, alors qu'à peine un chômeur sur deux est indemnisé par l'assurance chômage.

Dans son (obsessionnel) désir de réformer et soucieux de voir son projet de fusion avancer, le Président a incité son gouvernement à presser le pas. Ignorant, malgré les nuages annonciateurs de crises financières, si l'intendance suivait. Et l'intendance, c'est les 45.000 agents de l'institution et les 3.480.000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à fin mars 2009. Au 1er trimestre 2009, la France a vu disparaître 138.000 emplois. Si le recul estimé du PIB se confirme, ce seront 900.000 emplois détruits pour l'année. Devant cette recrudescence du chômage, rien ne semble avancer comme il faut pour les agents de la nouvelle institution.

Paroles d'agent de Pôle emploi

L'Assedic, association de droit privé, et l'Anpe, à statut public, ont un point commun : recevoir des demandeurs d'emploi - mais deux cultures différentes. Le personnel exerce deux métiers très techniques et très différents qui nécessitent de la formation, de la pratique et de l'expérience. La fusion arrive comme une révolution d'autant plus mal vécue que les agents n'ont jamais été associés aux décisions. Pire, la fusion laisse à penser que le dégraissage des effectifs pourrait commencer dès la fin de la crise.

Déjà, aujourd'hui, et ce malgré les effets d'annonce, les effectifs diminuent. Cinq mois après le début de la fusion, les agents manquent d'informations sur leur devenir. Où travailleront-ils ? Quelle sera leur nouvelle activité ? Qui va les encadrer ? Tout cela génère un stress permanent, d'autant que la formation au nouveau métier n'est pas à la hauteur. Trois jours pour former un agent de l'ex Anpe au métier de l'assurance chômage, sept afin de tout apprendre du placement pour un ex-agent de l'Assedic.

Le constat aujourd'hui est négatif et personne n'est gagnant. Ni le demandeur d'emploi, qui n'a plus pour seul interlocuteur bien souvent qu'un numéro de téléphone surtaxé, dont les dossiers n'en finissent plus de prendre du retard malgré le recours massif aux heures supplémentaires, qui peine à obtenir une réponse à ses questions faute de trouver le bon interlocuteur, ni les agents déboussolés, démotivés au point que certains quittent déjà le navire.

Fini le conseiller qui, dans son bureau, remontait le moral de la personne qui devait être sèchement licenciée. Nous sommes dans l'air de l'offre valable d'emploi. Les agents reçoivent à la chaîne dans des bureaux qu'ils s'échangent des cohortes de demandeurs d'emploi. Les portefeuilles grossissent loin des discours des politiques. Il n'est pas rare de voir plus de 200 demandeurs d'emploi suivis par un même agent, alors que le marché de l'emploi reste désespérément plat. Ces discours, plus personne n'y croit au sein de Pôle emploi. Se souvient-on encore des propos de Mme Lagarde, qui promettait une convention collective au meilleur des deux institutions, des salaires ajustés. Les accords locaux s'apprêtent à faire voler en éclats les horaires variables, les embauches ne vont plus se faire sur concours et les promotions sont couvertes du secret défense. Le service public s'est dégradé au profit du privé et le véritable objectif commence à apparaître aux agents de Pôle emploi : baisser les effectifs et le coût salarial. Quel gâchis de voir partir son savoir, son expérience ! ■ **M. G.**

AGIRC, ARRCO,

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le bureau des retraités d' Info'Com

Le 9 février 2009, nos retraites complémentaires relevant de l'Agirc pour les cadres et de l'Arrco pour les salariés ont fait l'objet de négociations concernant le futur de ces deux organismes. Nous allons vous rapporter la teneur des débats, nous vous informerons ensuite de la négociation qui a abouti à la revalorisation de 1,30 % de nos retraites complémentaires.

Sur le premier point, plusieurs pistes tendant à rendre pérennes nos organismes de retraite furent évoquées :

1. Dans un avenir immédiat, le taux de chômage pour l'année 2009 est évalué à 10 % au lieu des 8 % prévus.

2. Les effectifs cotisant à l'Arrco diminuent de 0,4 % en 2009, ils se stabilisent pour l'Agirc.

3. Dans l'hypothèse d'un niveau de chômage de 7,5 % en 2010, de 5,5 % en 2017 et de 5 % en 2030 et qu'à partir de 2014 le pouvoir d'achat des salaires sera de 1,5 % annuel pour les salariés, il est estimé que le salaire moyen des cadres augmenterait moins vite, soit 0,4 % point en moins d'un an.

4. A l'horizon 2030 et comparé à 2009, le nombre des cotisants Arrco est supposé augmenter de 5 %.

La situation des régimes, suite à la dégradation conjoncturelle depuis fin 2008, se traduirait par un déficit technique de l'Arrco dès 2010. L'Agirc est déjà dans cette situation.

Forte de ces hypothèses, l'étude, demandée par la Cgt, de chiffrer une augmentation de 1 % (taux contractuel), se solderait par une évolution des ressources.

Agirc : + 893 millions d'euros en 2010 ; + 922 millions d'euros en 2020 et + 675 millions d'euros en 2030.

Arrco : + 4.961 millions d'euros en 2010. + 5.371 millions d'euros en 2020 et + 4.299 millions d'euros en 2030.

Cette augmentation de 1 % apporterait des ressources permettant de régler l'équilibre des régimes jusqu'en 2018. Sachant que ce 1 % serait le moyen pour les salariés d'acquérir des points supplémentaires pour leur retraite complémentaire, qu'il faudra bien sûr honorer ensuite. Hormis cette solution, d'autres ont été mises en avant.

1. Taux d'appel supplémentaire : pour tenir compte de la démographie, ce qui n'apporte aucun point supplémentaire pour la retraite complémentaire. L'augmentation étalée jusqu'en 2030 est importante, son avantage : garantir l'équilibre de nos régimes.

2. La baisse du rendement (valeur du point par rapport au salaire de référence) réduirait encore les droits futurs ainsi que le pouvoir d'achat des retraités. Toutes les organisations syndicales rejettent cette option. Le Medef y consentirait.

3. Action sur l'âge de la retraite sans abattement de nos régimes. Ce rapport à 61, 63, 65 ans pose la question de l'âge butoir qu'il faudrait, selon l'étude technique, reporter à 70 ans (60, 65, 70 ans). Tout dépendrait du comportement des entreprises et des salariés. L'étude fait apparaître que l'allongement de la durée d'activité est moins productive, du point de vue de l'équilibre des régimes, que le recul de l'âge.

Voila posé le problème. Comment y ont répondu les syndicats ?

A noter que les syndicats ouvriers unanimes sont favorables à l'augmentation des cotisations, le Medef, quant à lui, la refuse, prenant comme prétexte que ce serait une difficulté supplémentaire pour les entreprises.

La Cgc n'accepte pas l'augmentation du taux d'appel, car elle n'apporte aucun droit et refuse une nouvelle baisse du rendement, elle continue de demander le chiffrage du premier euro à l'Agirc. Les cadres sont d'accord pour différencier l'âge entre l'Arrco et l'Agirc.

FO pense que 2010 verra la situation s'améliorer, nos régimes sont handicapés par la stagnation de la masse salariale. L'âge moyen de départ à la retraite en 2020 sera mécaniquement de 62,4 ans. Elle n'est pas d'accord pour transférer l'Agirc aux cadres dès le premier euro, ce serait casser la solidarité.

La Cftc veut trouver des solutions. Elle voudrait un engagement à long terme, jusqu'en 2020, par exemple.

La Cgt fait remarquer que la mobilisation du 29 janvier 2009 a démontré que la retraite fait partie intégrante de la préoccupation des salariés actifs et des retraités. Elle fait remarquer que le coût du travail (nous avons regardé cette question) et les résultats permettent de dire que les chiffres sont très, très éloignés de ceux du Medef. La France est loin d'être en tête dans ce domaine. Il faut aussi tenir compte du niveau du taux de productivité exceptionnel en France. Tenir également compte des dividendes distribués : 5 % en 1985, 25 % actuellement. Pour l'assiette des cotisations, notre syndicat renouvelle sa demande que tous les salaires et primes diverses soient inclus dans l'assiette. C'est la justice, la solidarité et des droits supplémentaires.

La Cfdt, à l'inverse de FO, ne ➤

➤ voit pas la fin ni l'étendue de la crise.

L'Agff (Association pour la gestion des fonds de financement) ne doit pas être intégrée, mais utilisée comme fonds d'équilibre. Elle pense que la durée des cotisations est bien meilleure que l'âge. Qu'il ne faut pas pénaliser ceux qui ont travaillé longtemps et qui risquent de vivre moins. La question pénibilité doit être réglée, ainsi que le travail des seniors. Il faut prévoir dès 2010 une négociation.

Quant au Medef, il est hostile à intégrer tout revenu dans sa proposition. Il est favorable à traiter la pénibilité et le travail des seniors. A l'horizon 2010, une nouvelle négociation sera nécessaire par souci de cohérence avec le régime de base.

Il est à retenir, cependant, que lors du quatrième rendez-vous de négociations sur les retraites complémentaires, le 23 mars dernier, le patronat a dû accepter de reconduire, devant le front uni des syndicats, les règles actuelles jusqu'au 31 décembre 2010. Il a dû renoncer au relèvement de l'âge de 60 à 61 ans pour toucher une retraite complémentaire à taux plein. Sont concernés 11 millions de retraités et 18 millions de salariés du privé. Maigre compensation, mais victoire quand même. Mais le Medef a gagné un rendez-vous pour une remise à plat systématique du système des retraites en 2010, au lieu du simple point d'étape initialement prévu. Ce qui suppose de continuer à informer les salariés et de rester mobilisés constamment sur cet important sujet.

Voilà, en ce qui concerne le cadrage général et les perspectives financières des deux régimes qui ont été mis en avant.

Il reste maintenant à vous informer de l'augmentation de 1,30 % pour 2009 de nos retraites complémentaires, fixée par la commission paritaire commune Agirc-Arrco, en application de l'accord de novembre 2003* (seule la Cgt n'est pas signataire de cet accord), celle-ci présente les principaux chiffres, permettant à chaque délégation de définir sa position sur ces paramètres.

• L'indice des prix (hors tabac) a augmenté de 2,7 % en moyenne en 2008.

• Compte tenu de la prévision établie en mars 2008 de plus 1,85 %, un ajustement de 0,94 % (2,79 % - 1,85 %) doit être ajouté à la revalorisation de la valeur du point au 1er avril 2009.

• Le projet de loi des Finances avait prévu il y a quelques semaines que les prix en 2009 devraient atteindre + 1,5 %. Mais une loi rectificative vient de modifier cette précision : le + 1,50 % devient subitement + 0,4 %.

De ce fait, ce 0,4 % ajouté au 0,94 % se traduirait par une augmentation de la valeur du point Agirc-Arrco de plus 1,30 % au 1er avril 2009.

Pour la Cgt, il faut revenir d'urgence à l'indexation sur le salaire moyen. Sans cette décision, le rendement continuera de baisser, avec la perte considérable que nous constatons et qui s'accentuerait.

Nous proposons d'inverser la tendance : calculer la valeur du point, non pas avec la prévision étonnamment basse du coût de la vie, mais en indexant sur l'augmentation prévisionnelle du salaire de 2009. Sans omettre le 0,94 % qui est dû pour l'exercice 2008. Cette proposition serait donc de : + 3,16 % au 1er avril 2009. En tenant compte de la situation des régimes et dans l'attente d'une décision des partenaires sociaux de modifier les règles d'indexation, nous accepterions une augmentation de + 2,23 % au 1er avril 2009 (3,16 % - 1,30 %) 1,86 % : 2 = 0,93 % + 1,30 % = 2,23 %.

Cette proposition présente l'avantage d'avoir un rendement en petite remontée, contraire aux baisses constatées depuis 2003.

La Cftc ne s'opposerait pas à une augmentation plus élevée si par miracle (sic) on pouvait le faire. Elle regrette que la négociation retraite complémentaire n'ait pas abouti à ces conclusions. Mais ils sont signataires de l'accord de 2003, donc ils acceptent ! 1,30 %.

FO : + 0,4 % du coût de la vie en 2009 lui paraît extrêmement faible. Ils prennent cependant acte de la proposition de 1,30 %.

Cfdt : l'hypothèse d'inflation à 0,4 % leur paraît vraiment faible. En février 2009, l'indice a augmenté de 0,4 %, ce qui annonce donc une augmentation 2009 bien supérieure. Il faut trouver des solutions car l'histoire ne continuera pas en 2010.

Toujours fidèle à lui-même, le Medef veut tenir compte de la difficile situation des régimes et de l'économie du pays (la crise). L'inflation est décroissante (d'où la loi rectificative), il faut le savoir. La baisse du rendement serait plus faible que les années précédentes. Attention aussi aux interprétations concernant la hausse importante de 1,30 %, ce ne sera pas le cas pour d'autres régimes. Ils ont signé l'accord de 2003, ils vont donc accepter (avec regret) ce 1,30 % au 1er avril 2009.

A part la Cgt, qui maintient sa proposition citée plus haut, tous les autres partenaires sociaux acceptent ce 1,30 % au 1er avril 2009.

Voilà, chers camarades, ce que nous voulions vous dire concernant l'avenir et la rémunération de nos retraites complémentaires. ●

* *Sources : Ufr-Filpac commission paritaire commune Agirc-Arrco et "VO" du 27 mars 2007.*

CRASH À CORBEIL-ESSONNES…

La justice a tranché : l'élection de l'avionneur Serge Dassault et de ses colistiers UMP et MODEM est annulée par le Conseil d'État qui a rejeté ses comptes de campagne, le déclarant inéligible pour un an. En se livrant, à grande échelle, à une fraude basée sur le monnayage de voix. (Les promesses de vote valaient entre 100 et 200 euros).

Il est accusé d'avoir organisé des manœuvres et des manipulations électorales indignes et d'avoir corrompu nos institutions locales et les lois de la République a déclaré Bruno Piriou le candidat du Pcf et adversaire électoral.

« On me coupe les ailes, avec des rumeurs, des suppositions, des mensonges » a déclaré Dassault.

Ce n'est pas surprenant pour un fabricant d'avions !

Où va le logement social ?

Par Lionel DUQUENNE

Chaque citoyen constate que le prix de son loyer et les charges afférentes augmentent sans cesse et que son pouvoir d'achat diminue. C'est une constante qui s'accélère depuis de nombreuses années. On peut dire que les loyers ont doublé en 10 ans, ce qui n'est pas le cas des salaires et des pensions. La part du logement dans les salaires et les pensions des retraités est la plus importante. Elle absorbe pour beaucoup de personnes le montant de leurs ressources et, pour d'autres, elle varie dans une fourchette comprise entre 30 % et 50 % de leurs ressources.

La loi Boutin est une loi répressive, anti-sociale et régressive qui contraint les organismes d'HLM à investir dans de nouveaux logements où la maîtrise d'ouvrage sera confiée à des promoteurs privés, ce qui au passage provoquera une hausse du coût de construction de ces logements sociaux. Le plus grave, elle accélère le désengagement de l'État par un budget d'austérité de -10 % en 2009 voire de -20 à -30 % dans les trois ans à venir.

Elle confirme la poursuite de la mise en place d'une politique de surloyer, elle permet, sous l'autorité du préfet de région, de déménager les personnes pour les reloger dans des logements plus petits et encore plus chers, les séparant de leur famille, ce qui a pour conséquence de ne plus la voir faute de place pour la recevoir.

Au besoin, ils sont décentralisés des villes, leurs repères sont brisés (amis, habitudes, espaces de vie, etc.) où ils ont passé toute leur vie, au seul profit d'une rentabilité obsessionnelle primant sur les valeurs morales d'une société solidaire et fraternelle.

Elle réduit une fois encore le 1% logement collecté dans les entreprises. Bientôt, il n'existera plus, ce qui devrait satisfaire le Medef dans sa volonté de réduction des cotisations sociales. Le comble arrive avec la mise en vente des logements sociaux (HLM) aux privés.

Cette loi n'évoque aucune disposition financière de prêt pour acquérir des logements, sauf un prêt à 0 %, pour ceux qui gagnent le Smic. Ce n'est certainement pas avec des salaires et des pensions qui chaque jour régressent qu'ils pourront rembourser le montant des échéances du prêt, même en 40 ans comme en Angleterre, pays au hit-parade des paradis fiscaux. Et comme dit Borloo : crédit de 20 ans pour la maison et 20 ans pour le terrain, si la maison est encore debout.

S'ajoutent les pressions patronales qui exploitent la crise comme levier de remise en cause de tous les acquis obtenus par les luttes des générations précédentes. On enregistre déjà des baisses de salaires pour conserver son emploi dans des grosses entreprises sans aucune pudeur, qui ne veulent que conserver les marges, les profits, et les dividendes. Et parallèlement, on nous parle d'un nouveau partage des richesses par une règle des trois tiers...

Il faut tout de même savoir que c'est la Caisse des dépôts et consignations, organisme à caractère social (coté en bourse depuis 2006), qui est devenue depuis une foncière avec une orientation d'économie politique de destruction progressive du logement social.

La politique de la CDC a consisté, sans aucune concertation, à céder, par la seule délibération de son conseil d'administration en décembre 2008, à sa filiale la société Icade (cotée en bourse également en 2006) détenant 61,6 % de la CDC - 35 000 logements sociaux. L'Icade a été transformée, en 2007, en SIIC (société d'investissement immobilière cotée) et a été chargée de vendre ce patrimoine français au privé. Comme dit le représentant de la finance, je veux une France de propriétaires.

Cette opération de vente doit être réalisée avant la fin 2009 afin de créer des « subprimes » à la française.

Il faut savoir également qu'Icade est adossée à la deuxième grande foncière française Klepierre contrôlée à 50,7 % par BNP Paribas - son patrimoine fin 2008 était de 14,8 milliards d'euros. Cerise sur le gâteau, la bourse signale qu'il faut acheter les titres de ces deux foncières.

Icade poursuit son plan et mène à marche forcée cette opération imposant une situation de fait et un achat des logements par les bailleurs sociaux à des prix exorbitants. A noter que ces logements sont amortis depuis de très nombreuses années grâce aux loyers des locataires et aux contributions des collectivités locales ! En clair, ils vendent ce qui nous appartient.

Cette vente spéculative va peser fortement dans les finances des offices d'Hlm et, de fait, obérer la construction de dizaines de milliers de logements sociaux au profit de logements privés.

En clair, cette politique économique s'inscrit à l'inverse des besoins des citoyens. Quant on sait que 370.000 familles sont en attente de logements sociaux en Île-de-France, que des jeunes sont sans toit et qu'il faut que les gens consacrent plus de 50% de leurs revenus pour avoir accès à un logement, il faudrait construire, au minimum, chaque année 120 000 logements dont 60 000 logements sociaux au lieu de 7 000 !

Il faut taxer la spéculation foncière, les collectivités territoriales doivent utiliser leur droit de préemption sur le foncier bâti.

Notre Cgt dénonce cette politique antisociale du logement pour tous et exige que le loyer ne dépasse pas 20% des revenus avec les charges.

Il faut faire campagne pour une baisse des prix du loyer dans le privé, qui, pour beaucoup de sociétés et de propriétaires, sont des rentes servies à vie à des minorités, permettant ainsi aux dirigeants politiques et au patronat de maintenir des bas salaires et des pensions de retraite réduisant les gens au seuil de la pauvreté pour le plus grand nombre, creusant ainsi encore plus d'inégalités entre les citoyens.

Notre pays est un pays riche qui produit des richesses qui sont dans les mains de quelques-uns installés indirectement dans les rouages politiques du pouvoir en place. Cette crise mondiale voulue par le grand capital pour une redistribution politique des puissances financières sur les États risque de perdurer et de se durcir.

Battons-nous tous ensemble pour un réel changement de politique. ● **L.D.**

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT « BANKOR »

Nouvelle monnaie mondiale du grand capital qui se transforme en monnaie de singe pour les peuples

Par Lionel DUQUENNE

La crise s'installe sur la planète, chaque pays recherchant des solutions pour éviter le pire. La tenue du G20 a permis aux grands financiers du capital de faire le point et de rechercher un semblant d'unité.

Ils ont été unanimes pour décider de ne rien injecter dans la consommation, prétextant un danger de retour à l'inflation. L'une des décisions les plus importantes a été d'alimenter le FMI jusqu'à 1100 milliards de dollars si nécessaire (pas des euros !). Ce qui fait que les capacités de prêts du FMI triplent, passant de 250 milliards à 750 milliards.
Plus une allocation de droits de tirage spéciaux de 250 milliards de dollars. Disons que c'est une fausse monnaie exprimée en dollars qui représente la somme de quatre monnaies : le dollar, l'euro, la livre et le yen et qui est recalculée chaque jour.

Les 250 milliards de droits de tirage spéciaux sont destinés aux 180 pays membres du FMI distribués en fonction de leur quote-part : 44% pour les pays de G7, moins du tiers pour les pays en voie de développement et un petit 7,6% (19 milliards) pour les 50 pays les plus pauvres. C'est normal, l'argent va aux plus riches !

Le FMI est le gardien de la stabilité du système capitaliste international d'après-guerre, il doit garantir la coopération monétaire pour empêcher les dévaluations compétitives (baisse volontaire de la monnaie d'un pays pour favoriser ses exportations).

Quand les Etats-Unis supprimèrent la convertibilité du dollar en or, le FMI a eu une petite pâleur et ne servait plus à rien. Mais, Dieu merci ! grâce à la crise du tiers monde en 1982, il reprend du poil de la bête en prêtant des fonds aux pays surendettés en échange bien sûr de ce qu'on appelle pudiquement des programmes d'ajustement structurels : hausse des taux d'intérêt, réduction des dépenses publiques et gel des salaires.
Ce qui a fait dire au patron de la Banque mondiale (Juan José Daboub)- qui n'est pourtant pas un révolutionnaire : « La libéralisation du commerce associée à des taux d'intérêt élevés constitue une méthode presque infaillible pour détruire les emplois et répandre le chômage, cela aux dépends des pauvres.»
L'austérité budgétaire appliquée aveuglement dans une situation inadaptée peut faire monter le chômage et rompre le contrat social. »

Le FMI est le gardien de la stabilité du système capitaliste international

Manque de chance, à partir de 2002, les pays émergents profitent de la hausse des cours des matières premières, de la baisse des taux d'intérêt et remboursent l'intégralité de leurs dettes.

Voilà que l'usurier FMI perd ses clients et donc une part considérable de ses revenus! L'encours de ses crédits chute de 103 milliards en 2003 à 16,1 au 31 mars 2008.

Et… Zorro arrive : Dominique Strauss-Kahn instaure un plan de licenciement de 380 personnes sur les 2 634 employés du Fonds. Pas mal pour un socialiste !

Et enfin la CRISE ! Entre octobre 2008 et janvier 2009, neuf pays sollicitent un prêt pour un montant total de 48,673 milliards. Et la liste s'allonge... Comme les ressources du FMI sont insuffisantes, le G20 triple donc ses moyens.

Cette décision étant prise, une réforme de son fonctionnement s'avère nécessaire. Deux changements apparaissent : la fin du monopole européen à sa direction et la révision des quotas d'ici à 2011 en vue d'augmenter les droits de vote des pays émergents.

En fait, cet ajustement ne concernera que 10% des votes, ce qui ne modifie pratiquement pas les équilibres.
Ce qui revient à dire que les Etats-Unis disposent d'une minorité de blocage, puisqu'il faut 85% des voix pour toutes les décisions importantes et qu'ils en détiennent 16,77%

Le 24 mars 2009, le FMI annonçait une « révision majeure » de sa politique de prêts et la fin des performances structurelles : plutôt que de financer des programmes dont les critères de performance doivent être atteints une fois le prêt octroyé, il s'agirait de ne verser des prêts qu'une fois les réformes opérées, donc de privilégier les pays performants.

En fait, au lieu de se serrer la ceinture après le prêt, il faut se serrer la ceinture avant le prêt pour le mériter. ! C'est la raison pour laquelle le gouverneur de la Banque centrale de Chine a proposé, quelques jours avant le G20, un nouveau système international fondé sur une devise supranationale qui ne soit pas liée à un pays en particulier du style des droits de tirage spéciaux.

Le
et

Cette solution est également proposée par la commission d'experts des Nations unies sur la crise et par d'autres pays émergents et s'inspire d'une idée de l'économiste John Maynard Keynes qui avait suggéré de fonder le système de prêt sur une monnaie de réserve supranationale : le « Bankor » plutôt que sur le dollar et l'or.

Mais ça va être un changement long et difficile, il suppose que les Etats-Unis sont prêts à accepter que le dollar perde son statut de monnaie mondiale malgré le concept politique en trompe-l'œil du nouveau président Obama.
Cependant, les choses pourraient évoluer à moyen terme en cas de chute du billet vert. Les plans de sauvetage et de relance impliquant, selon l'OCDE, une hausse de la dette publique américaine de près de 40 % sur trois ans !
En l'absence de mesures efficaces contre la spéculation financière, on pourrait assister à la création de nouvelles bulles. Celles sur les Bons du Trésor américains semblent gonfler sous nos yeux, et l'histoire financière nous a appris que les bulles finissent toujours par éclater ! ● **L.D.**

« La libéralisation du commerce associée à des taux d'intérêt élevés constitue une méthode presque infaillible pour détruire les emplois et répandre le chômage, cela aux dépends des pauvres. »…

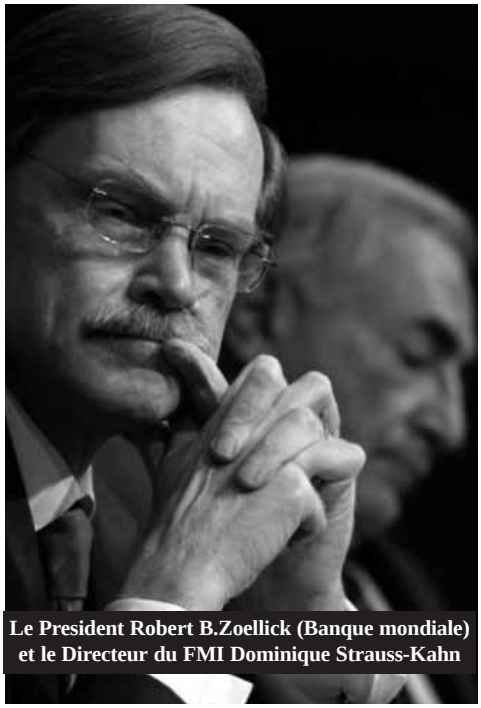

Le President Robert B.Zoellick (Banque mondiale) et le Directeur du FMI Dominique Strauss-Kahn

Viva est un magazine mensuel principalement diffusé auprès d'adhérents à des mutuelles de santé. Edité par la Coopérative d'édition de la Vie mutualiste (Cvm), il bénéficie d'une audience qui dépasse largement les frontières du mouvement mutualiste.

Quelques dates à retenir.

Conseil national de l'Ufr	:23-24 septembre 2009
49e congrès de la Cgt	: 7-11 décembre 2009
Congrès de l'Ucr	: 13-16 avril 2010
Comité général de la Filpac	: 1er trimestre 2010
Congrès de l'Ufr	: mi-septembre 2010
Congrès de la Filpac	: printemps 2011

Parlons de la dette que nous allons laisser à nos enfants et petits-enfants

Par Jack DHORDAIN

On nous bassine tous les jours ou presque sur le déficit du budget de l'État et de l'endettement de ce dernier pour près de 1 270 milliards d'euros soit, en 2008, 65 % des richesses créées en France sur un an (BIP) avec un remboursement annuel de 40 milliards d'euros (le service de la dette), soit la quasi-totalité de la collecte des impôts sur le revenu.

Dans le même temps et à la faveur de cette situation, on tente de nous culpabiliser : on vivrait au-dessus de nos moyens, réjouissez-vous « smicards », petits retraités, précaires, chômeurs, etc. vous vous goinfrez de biens et de services, vous abusez de médicaments, vous abusez de l'hôpital, vous touchez des retraites exorbitantes, etc. Ces allusions sont révoltantes lorsque l'on connaît la situation réelle du corps social français actifs et retraités, 50 % des salariés gagnent moins de 1500 euros par mois, 8 millions de Français sont au-dessous du seuil de pauvreté.

Tout cela vise à camoufler les bénéficiaires réels de cette politique d'endettement et les mesures qui y concourent, mises en œuvre par les gouvernements précédents, actuel ou suivant.

En fait, tous les États ont besoin d'argent, le contrôle public de la Banque de France est une conquête du Front populaire contre les « 200 familles » de l'époque, confirmée par le Conseil national de la Résistance.

Après la guerre 1939/45, le financement de l'État par la Banque de France a permis de reconstruire le pays, c'était le début des « 30 Glorieuses ». La création de la monnaie a été mise au service de la reconstruction et du développement.

Au mois de janvier 1973, à l'initiative de Pompidou, président de la République, et Giscard d'Estaing, ministre, une loi est promulguée qui interdit à la Banque de France d'accorder des crédits à l'État et qui abandonne aux banques son pouvoir régalien.

Dès les années 1980, avec l'arrivée du libéralisme à tout crin, la déréglementation et la privatisation du secteur bancaire donnent le change : on déclare la guerre à l'impôt sur le capital et des plus riches, les déficits publics se creusent, l'État s'endette par manque de ressources, on protège la rente et les dividendes, on exonère de « charges » des entreprises sous prétexte de l'emploi, creusant ainsi le « trou » de la Sécurité sociale.

Aujourd'hui, le bouclier fiscal coûte à l'État 15 milliards d'euros, les « niches fiscales », 73 milliards, etc. Le déficit du budget 2009 dépassera les 100 milliards au lieu des 52 prévus, en deux ans de sarkozysme, la dette publique s'est alourdie de 120 milliards.

Avec la mise en place du traité de Maastricht, l'objectif fut de détacher les banques centrales des pays membres et la Banque centrale européenne (BCE) des pouvoirs politiques pour les arrimer aux marchés financiers. Par ce système, les États s'endettent dorénavant essentiellement auprès du marché financier international privé, ce qui oblige ceux-ci à payer des intérêts de plus en plus lourds. L'État français a payé 1 176 milliards d'euros d'intérêts depuis 1980.

Cette rente engrangée par les créanciers touchés par la soif de l'or sera payée par les générations futures si l'on n'y met pas bon ordre. Les moyens mis en avant sont connus : modération salariale, rationnement des dépenses publiques, baisse des prélèvements sociaux sur les profits pour garantir la rentabilité financière des investisseurs, le marché financier international étant attentif à la capacité de l'État à lever l'impôt en garantie. La zone euros doit devenir la plus attractive possible pour les marchés financiers. À cela s'ajouteront une inflation organisée et une hausse de la fiscalité pour les contribuables que nous sommes, vous aurez l'essentiel des solutions, d'autant plus que des voix s'élèvent ici ou là pour regretter qu'un Français sur deux ne paye pas l'impôt sur le revenu parce que trop pauvre. Faire les poches des plus modestes ou des plus pauvres n'effraie pas nos gouvernants.

Parmi ceux-là, il faut en évoquer une qui illustre bien que les marchés financiers, grâce à l'argent public, sont entre de bonnes mains : notre ministre de l'Economie et des Finances, Christine Lagarde, après des études de droit et d'économie, a effectué un stage aux États-Unis, au Capitole, en tant qu'assistante parlementaire d'un représentant républicain. Elle rejoint en 1981 la filiale française du cabinet d'affaires Baker et Mackenzie (4 400 collaborateurs dans 35 pays) dont elle devient la présidente du comité exécutif mondial basé à Chicago, en 1999. En 2005, elle siège au conseil de surveillance de ING Groupe à base hollandaise, une des principales sociétés financières du monde.

On peut voir qu'il n'y a pas de hasard entre la politique financière suivie et les femmes ou les hommes qui la mettent en œuvre.

Les marchés financiers ont une représentante zélée dans la place, qui gère l'argent public en coordination avec le marché financier international. On ne modifiera les choses dans l'intérêt public et du plus grand nombre qu'en changeant les femmes ou les hommes pour faire une autre politique.

Comme on peut le voir, la dette est organisée dans sa mise en œuvre, et ceux qui risquent de la payer programmés, les salariés, les retraités et les citoyens en général qui ne sont pour rien dans son augmentation, et sans changements notables de la politique suivie actuellement. **Pourquoi voulez-vous que l'augmentation de la dette s'arrête ? ● J.D.**

La barbarie programmée du capitalisme vert

Par Paul Ariès, politologue et écrivain,
directeur du bimestriel *"Sarkophage"*

Un contre-Grenelle à Lyon,
face aux destructions écologiques.

Le Grenelle 1 à peine adopté, Sarkosy veut transformer l'essai avec son Grenelle des ondes. Cette première étape est bien finie, comme l'atteste le transfert de la pétulante Nathalie Kosciusko-Morizet du secrétariat d'Etat à l'Ecologie à celui de l'Economie numérique, où elle aura, à nouveau, la tâche de rassurer ceux qui veulent bien l'être face à la généralisation des ondes électromagnétiques.

La deuxième étape se prépare avec le Grenelle 2 et la volonté de nombreux pays (dont les Etats-Unis et l'Europe) de faire leur propre Grenelle ; 2009 sera donc une année décisive pour l'écologie, avec l'élection en juin des députés européens et l'organisation en novembre du grand marchandage de Copenhague, destiné à trouver un successeur au protocole de Kyoto. Les gauches internationales, les milieux écologistes, les anti-productivistes sous-estiment pourtant la gravité de tous ces mauvais coups.

Le Grenelle a désarmé une fraction des opposants, incapables d'oser simplement dire « non » à cette « mascarade verte ». Le Grenelle a aussi montré aux productivistes qu'ils pouvaient espérer (re)prendre la main afin de se préparer au grand conflit du XXIe siècle dans un rapport de force qui leur soit favorable.

Les milieux d'affaires et ceux qui les servent ne referont pas la grande erreur commise au XIXe siècle en sous-estimant la crise et la capacité des peuples à faire des révolutions. Les milieux économiques et technoscientistes ne veulent pas être victimes de l'effondrement écologique, mais entendent bien faire encore plus de profit et asseoir davantage leur domination. Ce capitalisme vert montre de plus en plus son vrai visage : on n'entend presque plus parler de « développement durable » tandis que la droite et le patronat se gargarisent désormais de 'croissance verte » ou « propre ».

Ce capitalisme vert repose sur trois grands piliers.

Le premier consiste, comme le proclame l'ancien ministre ex-socialiste Claude Allègre, à passer d'une « écologie dénonciatrice » et culpabilisatrice à une « écologie réparatrice ». La patronne du Medef, Laurence Parisot, précise : un peu de croissance pollue, beaucoup dépollue. Cette contamination de l'écologie par l'économisme est préparée depuis des décennies, y compris au sein d'une fraction de la mouvance écologique. Ce capitalisme « vert » est celui du principe « pollueur-payeur », de la monnaie carbone, autant de recettes qui espèrent de la « marchandisation » de l'écologie la grande solution miracle.

Le deuxième pilier du capitalisme vert est son parti pris antidémocratique, avec son mythe de l'écopouvoir qui enterre tous les rêves d'autogestion, d'autonomie... Le « capitalisme vert » sonne comme la revanche des chefs d'entreprise et des ingénieurs sur les citoyens.

Qui serions-nous pour oser dénoncer les Ogm, le nucléaire, les nanotechnologies ? Le Grenelle a institutionnalisé la mouvance des Ong autoproclamées, affirmant ainsi que le débat doit avoir lieu entre gens informés et compétents, pas avec des « agités du bocal »

Le troisième pilier du « capitalisme vert » est sa volonté d'adapter la planète et les humains aux besoins du productivisme. Tout est prêt, les capitaux, la technoscience, le fantasme d'un monde sans limites : généralisation des techniques de manipulation artificielle du climat, projet d'enterrer le CO2 sous la mer du Nord, fertilisation des océans à base de fer, bouclier autour de la Terre pour la protéger des rayons solaires... adapter les humains ? Tout est prêt, les justifications d'un Jacques Attali en faveur d'un « transhumanisme », les fantasmes de toute-puissance, les lobbies économiques avec plusieurs grandes évolutions possibles, celle vers le robot-sapiens (l'homme appareillé), celle vers « l'homme pharmaceutique » pour augmenter ses performances... Tout sera fait plutôt que de renoncer à la domination des uns sur les autres et de tous sur la planète. Tout sera fait plutôt que de transformer les logiques économiques dominantes. Les peuples doivent se mobiliser pour résister à cette barbarie programmée du « capitalisme vert »…

(La suite de l'article est un appel à une manifestation qui a eu lieu le 2 mai à Lyon cependant nous publions la conclusion)… Non au bradage de l'écologie politique sous couvert d'une ouverture aux écologistes de marché ! Non aux capitulards du « développement durable », même maquillés en défenseurs d'une nouvelle régulation capitaliste ! Non aux tartuffes de l'écologie médiatique qui pillent le vocabulaire de l'anti-productivisme sans jamais parler une seule fois de l'anticapitalisme.

Nous reproduisons l'essentiel de cet article paru dans la tribune libre de l'Humanité du 23 avril 2009, j'y ajouterai le commentaire suivant que je soumets à la réflexion des lecteurs.

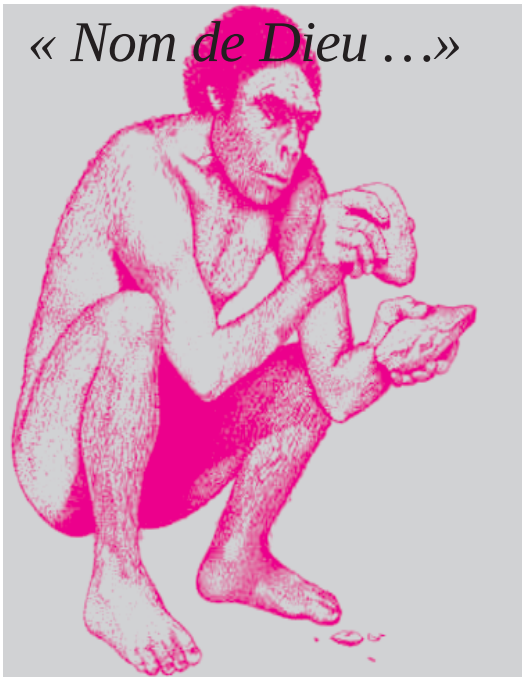

Bien que je ne sois pas d'accord avec tous les aspects développés, il m'apparaît intéressant pour la façon dont il aborde les problèmes liés à l'écologie, qui seront, n'en doutons pas, au cœur de toutes les questions sociales et économiques pendant ce siècle et au-delà. [illegible]

➤suite de la p. 13 La formulation même (ce siècle et au-delà) pose d'emblée la question : que seront-nous dans dix ans, dans vingt ans, dans un siècle ? Pour votre serviteur, la question sera réglée depuis longtemps et pour nombre de nos lecteurs aussi, est-ce à nous de dessiner d'avance le paysage ?

Si l'on suit tous les pseudos écolos, qui crient au réchauffement climatique, au retour à la bougie, à la sortie du nucléaire il aurait fallu que le premier hominidé qui a découvert et utilisé le feu pisse dessus pour l'éteindre, car ce con de singe commençait à polluer son environnement, à moins qu'il n'ait interprété la flamme comme un signe divin, d'ailleurs, c'est ce qu'il a dit : « Nom de Dieu ! », après qu'il se fût brûlé.

Cette philosophie de la renonciation tourne le dos à ce qui fait la grandeur de l'humanité, cette fantastique capacité à résoudre les pires contradictions pour faire la seule chose pour laquelle nous sommes nés, VIVRE ! VIVRE ICI ET MAINTENANT ! Si quelqu'un a une autre solution, qu'il nous la communique rapidement. ● **René MAHAUD**

Le trou noir le plus massif jamais mesuré...

Par Michel BURGUIÈRE

Oyez braves gens, les comptes de la Sécurité sociale dérapent en 2009. Le déficit du régime général pourrait se situer entre 20 et 21,3 milliards d'euros, soit environ le double des 10,5 milliards d'euros prévus dans le budget Sécu, voté à l'automne.

Soyez tranquilles, la Sécu n'est pas en cessation de payement, il n'y a pas de « déficit de la Sécu » mais « un besoin de financement ».

Depuis 1993, les gouvernements successifs ont multiplié les exonérations de charges sociales pour les entreprises, et depuis l'ère « Sarko », c'est devenu un principe. L'affaiblissement de la protection sociale découle d'un choix politique.

Les cotisations sociales, payées surtout par les travailleurs et de moins en moins par les entreprises, ne sont rien d'autre qu'une partie intégrante du salaire socialisé, afin que chacun puisse faire face aux aléas de la vie (maladie, vieillesse...). C'est cette mise en commun que les pouvoirs veulent casser. Si ce qui ne va pas au travail va au capital, il devient possible de faire de l'argent sur la maladie (les compagnies d'assurance), sur la retraite (les fonds de pension). Mais les raisons sont aussi idéologiques : briser les solidarités dans l'entreprise comme dans la société oblige chacun à se protéger comme il peut... selon ses moyens. Reste à comprendre le projet de Nicolas Sarkozy : briser les solidarités dans l'entreprise comme dans la société et obliger chacun à se protéger comme il peut... selon ses moyens.

Et pourtant, si la Sécurité sociale récupérait les différentes dettes telle que : taxes sur le tabac, taxes sur l'alcool, les différentes primes d'assurances automobiles, la taxe sur les industries polluantes etc. en 2007, cela ferait 20 milliards d'euros. Pas besoin de réfléchir trop longtemps pour comprendre que la Sécu ne devrait pas avoir de problèmes.

Revenons au déficit annoncé. Je vous invite à relire *"Ensemble"* n° 36 page 17 : *Sécurité sociale, main basse sur le trou*. C'est notre camarade Annick Béjean qui nous présente un livre écrit par deux journalistes Leslie Varenne et Philippe Blanchard, ils nous expliquent l'histoire d'un trou qui s'autocreuse avec la Cades.
Eh oui, ce trou, c'est un *amuse-couillon* ! Vous, moi, il va nous falloir le combler... pour renflouer la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale.)

C'est une structure financière créée en 1996 pour apurer les déficits cumulés par les organismes de la Sécurité sociale, Alain Juppé en est un des initiateurs.

Le rôle de la Cades est de financer la dette de la Sécurité sociale par des emprunts, dont les remboursements sont garantis par le produit de la Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), un prélèvement obligatoire sur tous les revenus en dehors du RMI, et à partir de 2009 par le prélèvement de 0,2 point de la Contribution sociale généralisée (CSG).
Pour cela, elle emprunte sur les marchés financiers internationaux. Elle bénéficie de multiples privilèges qui ne permettent pas un véritable contrôle des fonds publics. En effet, cet établissement dispose d'instruments financiers très sophistiqués. Elle émet en devises et peut jouer sur les taux de change. À cette fin, elle possède sa propre salle des marchés et est en lien direct avec les places financières et les grandes banques d'affaires internationales. Telle une institution privée, elle gère les fonds publics en toute autonomie.

Les flux financiers gérés sont faramineux. Depuis le 1er janvier 2005, la Cades a émis de très nombreux emprunts pour des milliards d'euros. Toutes ces obligations ont été vendues en dessous de leur valeur nominale, une perte considérable pour l'établissement et donc pour les contribuables, mais un gain conséquent pour les investisseurs assurés de réaliser de bonnes opérations. Des conditions étranges pour une institution qui profite de la meilleure notation sur les marchés financiers.

Pour terminer et vous laisser apprécier, je reprends une déclaration du président du conseil d'administration de la Cades Patrice Ract-Madoux en date du 6 avril 2009 :
« Nous avons repris 27 milliards d'euros de dette supplémentaire de la Sécurité sociale, sous forme d'engagements à court terme qu'il s'agit de rallonger en émettant des emprunts plus longs. Sur le total de 33 milliards à émettre cette année (contre 8,6 milliards l'an dernier), nous avons déjà levé 8,2 milliards d'euros, avec des opérations en dollars, en francs suisses, en yens et en euros, outre une émission indexée sur l'inflation française à 10 ans. La moitié de nos emprunts seront réalisés à moyen et long terme cette année, sur des annuités allant jusqu'en 2021. ».

C'est vraiment un trou, abyssal, que personne ne veut combler.

Motus et bouche cousue...

Vous comprenez pourquoi, il n'est pas près d'être comblé, ce déficit de la Sécurité sociale qui sert à enrichir la finance internationale et certains paradis fiscaux. ●

La santé n'a pas de prix... A voir...

(suite et fin)

Par Andrée KOLAR

Après avoir analysé succinctement la loi Bachelot, il est apparu utile de jeter un regard plus ample sur le panorama sanitaire de notre pays. Ne serait-ce que pour mieux comprendre que ce serait une grave erreur de se focaliser sur cette loi et de sauter de joie si elle était abrogée (on peut rêver) en oubliant le contexte.

Notre gouvernement, plein de sollicitude pour l'électeur potentiel, nous materne à qui mieux mieux : il ne faut pas manger trop gras, trop sucré (au bas des publicités Mc Do), il nous interdit de fumer dans les lieux publics et nous rappelle sans cesse les dangers de l'alcool. Interdiction donc d'aller griller une clope en sirotant l'apéro pour se détendre à la sortie du boulot, l'idéal pour rester en bonne santé étant probablement, en quittant les soucis du travail, d'enchaîner direct avec les soucis domestiques. C'est tout juste si, au bas des textes définissant ces interdits, il n'y a pas la mention : « et la prochaine fois, tu auras panpan cucul ». Ne se serait-on aperçu, en haut lieu, que les habitants de ce pays étaient devenus adultes ? Et pas seulement dans les classes autoproclamées supérieures ?

Et, pour être sûr d'être entendu, le pouvoir menace le cafetier, petit commerçant indépendant qui ne peut se payer le luxe d'aménager un ou plusieurs salons privés dans son troquet, d'une amende de 135 euros, sans compter le risque de poursuites judiciaires en cas de récidive. Plus une amende de 68 euros pour le client délinquant.

Tout cela, je le répète, part sans doute de bons sentiments. Bons sentiments qui deviennent étrangement silencieux quand il s'agit de reprocher aux très hauts responsables de sociétés multinationales de faire marner des gens qui n'ont pour vivre que leur force de travail, et donc pas le choix de le refuser, dans des atmosphères toxiques, à manipuler sans protections suffisantes des produits cancérigènes, toxiques ou autres. Ces très hauts dirigeants sont pourtant responsables de la santé de ceux qui leur gagnent leurs fortunes.

Responsables juridiquement. Mais avec une inspection du travail anémique et la pratique du pantouflage, qui va les prendre 1a main dans le sac ? Et qu'on ne vienne pas nous dire que le pouvoir l'ignore. Un exemple entre mille pour expliquer ce soudain silence des bons sentiments de nos gouvernants : qui ne se souvient, il y a quelques années, de la nomination de Mme Rose-Marie van Lerberghe à la tête de l'AP-HP, elle qui venait de chez Lu. Quel rapport entre Lu et l'AP-HP ? A part évidemment le fait que les malades peuvent fort bien manger des petits Lu. Tout simplement la capacité de cette dame à fermer des sites rentables et à en virer le personnel.

Lu-Calais et Lu-I1e-de-France (un site) l'avaient prouvé. Ensuite, après avoir détruit un bon nombre de postes, la dame est partie et a regagné le privé, à ma connaissance dans une chaîne de cliniques. Et sans doute pas pour laver le carrelage, mais avec un bon carnet d'adresses. Et cela dans un pays où il est interdit à un fonctionnaire d'avoir en plus une activité commerciale. On voit d'ici la porte ouverte aux visites amicales autant qu'intéressées.

Quant à la sécurité alimentaire, parlons-en. Cette fois-ci à l'échelle de l'Europe. Il y a peu, un accord a été conclu avec les Etats-Unis pour autoriser l'importation en Europe de viande de boeuf américaine contre, a-t-on dit, la possibilité d'exporter certains de nos produits alimentaires comme le roquefort vers les Etats-Unis. Il est vrai que l'Union européenne interdit l'importation de viande hormonée. Mais qui ira y voir le jour où de la viande de vaches laitières américaines de réforme, littéralement droguées à l'hormone de croissance de synthèse, sera autorisée - au moyen d'un amendement voté à bas bruit en fin de séance de nuit- à pénétrer en Europe ?

Les services des douanes sont devenus eux aussi squelettiques. Ils feront des prélèvements, aléatoires, cela va sans dire.

Comment pourraient-ils faire autrement ? Si encore ils ne sont pas remplacés par des labos privés chargés de mission de service public, avec tous les risques que cela comporte (voir plus haut).

Ceux qui nous gouvernent seraient mieux avisés s'ils ne s'employaient pas, par tous les moyens réglementaires possible beaucoup moins voyants qu'une loi sujette à débats parlementaire et à publication, à démanteler➤

➤ consciencieusement notre système de santé, considéré comme l'un des meilleurs du monde par les autorités médico-sociales de nombreux pays.

Un dernier exemple d'absurdité due aux ronds-de-cuir technocrates sévissant dans nos diverses institutions : alors que, hors du domaine sportif, les kinés ont pour tâche principale de rendre leur mobilité aux personnes momentanément en difficulté pour se déplacer suite à un accident ou à retarder le plus possible ces difficultés si elles sont dues à l'âge, lesdits technocrates n'ont rien trouvé de mieux que de les décourager de pratiquer des soins à domicile en leur accordant une indemnité de déplacement de 4 euros (contre 10 pour les médecins). Résultat : comme les déplacements sont pénibles pour les patients, souvent, les plus atteints abandonnent, quitte à être condamnés, à terme, au mieux, aux cannes, au pire, au fauteuil à roulettes. Bilan économique : soit le patient choisit de se faire soigner, mais comme il se déplace difficilement, son médecin traitant lui fait une ordonnance pour un taxi ou une ambulance, qui lui sera peut-être remboursé, soit il renonce. Il pourra alors percevoir l'Apa. 0ù est l'économie ? Les deux solutions sont beaucoup plus chères, soit pour la Sécu soit pour le patient. Et généralement pour les deux.
N'aurait-il pas été plus logique d'indemniser le kiné à la même hauteur que le médecin pour qu'il ne se retrouve pas lésé ? Après tout, s'ils s'arrêtent à la même pompe, la sommité médicale qui habite le XVI^{e} ou le kiné de quartier du XVIII^{e} paieront l'essence le même prix.

Devant toutes ces dérives, toutes ces absurdités, quoi dire à ces messieurs dames qui nous gouvernent en vertu d'un suffrage universel très bien organisé, géographiquement et juridiquement, sinon qu'il serait temps qu'ils cessent de prendre les habitants de ce pays pour des imbéciles, ou alors, ce faisant, qu'ils méditent ce que disaient nos lointains ancêtres, bien avant d'avoir inventé le communisme ou l'anarchisme : « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin, elle se casse. » ● **A.K.**

Solidarité nationale… Danger !

Alors que la crise économique s'étend, le système des soins est de plus en plus mis à mal. Le nombre de personnes qui renoncent à des soins médicaux par manque de ressources financières sont de plus en plus nombreuses ; conséquence des mesure de libéralisation du système de santé. Le principe de solidarité nationale sur lequel est fondée la sécurité sociale est de plus en plus attaqué. L'extension de la pratique des dépassements d'honoraires aggrave leur situation. Ces dépassements d'honoraires, dont le montant a doublé en moins de quinze ans, constitue « un recul pour la solidarité nationale », s'alarme l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). L'Igas met en évidence l'augmentation inquiétante des dépassements d'honoraires facturés par les médecins.

Ces dépassements représenteraient 1,5 milliard d'euros dans les cabinets médicaux et 500 millions pour les interventions à l'hôpital ou en clinique ; ils sont passés de deux milliards d'euros en 2005 sur un total de 19 milliards perçus par les médecins. Une étude de la Caisse nationale d'assurance maladie constate que les dépassements des médecins spécialistes ont augmenté de 4,6% entre 2004 et 2006 après avoir augmenté de 10% entre 2000 et 2004. Ils sont en règle générale supérieurs à 50% du tarif conventionnel de la Sécurité sociale. Les deux tiers pèsent directement sur les ménages.

Face à cette injustice que représentent ces dépassements d'honoraires, nous demandons le retour à des tarifs médicaux clairement annoncés et remboursés, avec disparition du secteur à honoraires libres et respect des tarifs conventionnels. Cela devrait permettre à l'ensemble de la population de se soigner quels que soient ses revenus et aux professionnels de santé de situer leurs revendications catégorielles dans le cadre de cette solidarité nationale. ● **M.B**.

Le médecin au XVI^{e} siècle

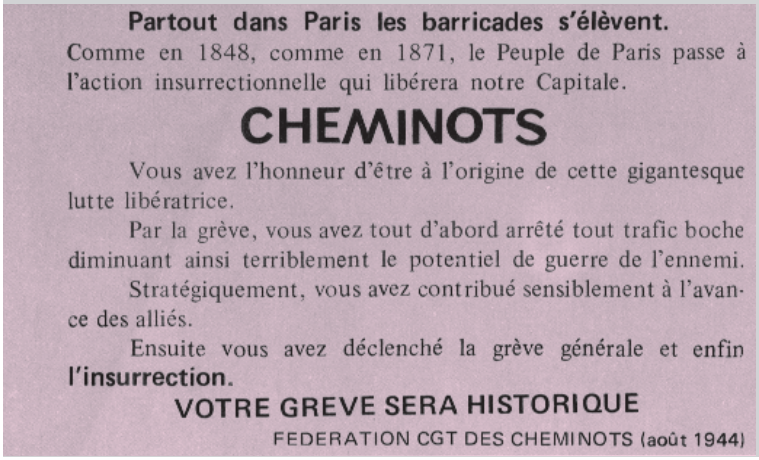

Partout dans Paris les barricades s'élèvent.
Comme en 1848, comme en 1871, le Peuple de Paris passe à l'action insurrectionnelle qui libérera notre Capitale.

CHEMINOTS

Vous avez l'honneur d'être à l'origine de cette gigantesque lutte libératrice.

Par la grève, vous avez tout d'abord arrêté tout trafic boche diminuant ainsi terriblement le potentiel de guerre de l'ennemi.

Stratégiquement, vous avez contribué sensiblement à l'avance des alliés.

Ensuite vous avez déclenché la grève générale et enfin **l'insurrection.**

VOTRE GREVE SERA HISTORIQUE

FEDERATION CGT DES CHEMINOTS (août 1944)

Falsification historique.

Par Maurice GALLOIS

En 2008, Mme Françoise Laborde, journaliste sur la chaîne France 2, publie son neuvième ouvrage intitulé : "*Ça va mieux en le disant*". Dans celui-ci, en avant-propos, elle précise s'astreindre à cet exercice solitaire et exigeant : tenter de dire sa part de vérité. Sur elle-même, son métier, la télévision, notre société, les assurances, les travaux de remise en état après la tempête de son château monastère du XVIIIe siècle dans le Gers. Vaste programme !

Mais, rapidement, elle laisse transparaître son aversion pour les fonctionnaires, les agents du Gaz de France, de l'Edf et particulièrement les cheminots. Heureux bénéficiaires des « régimes spéciaux, qui, pour défendre cet acquis non négligeable, font la grève pendant dix jours en novembre 2007, paralysant le pays ».

On peut comprendre qu'elle n'ait pas d'empathie vis-à-vis des cheminots et qu'elle critique les actions menées pour défendre leur régime spécial de retraite. C'est le débat démocratique et c'est son droit. Dont acte.

Sa plume devient ensuite acerbe quand elle franchit la ligne blanche en falsifiant l'histoire de la Résistance (page 95). Elle ose traiter les cheminots de collabos ! C'est inacceptable, et affligeant, je cite un extrait : « La Sncf se targue d'être un modèle de solidarité sociale, mais nul n'ose rappeler que les trains de la mort n'ont jamais été stoppés par des grévistes et sont toujours arrivés à l'heure, prestations payées rubis sur l'ongle par les nazis. » Puis elle poursuit : « Les cheminots héros de la Résistance dans la « bataille du rail », voilà une imposture historique extrapolée et véhiculée par les camarades après la guerre. »

DROIT DE REPONSE…

Née en 1953, Françoise Laborde est au moment de la parution de son livre journaliste et présentatrice de la télévision du service public et, à ce titre, son exposé sur l'action des cheminots en 2007 pose la question de l'objectivité qui sied à sa profession. Pour les trains de la mort, précisons à cette journaliste que la Sncf a été réquisitionnée et mise

VENGEONS Pierre SEMARD

Après Jean Catelas, Chartron, Pourtaud et des dizaines de cheminots patriotes, les bandits fascistes ont assassiné

PIERRE SEMARD

Les syndicats prussiens l'ont fusillé, mais le traître Pucheu l'avait désigné à leurs coups. Ainsi les oppresseurs de la Patrie et les traîtres à leur solde s'acharnent pour frapper et détruire physiquement ce que le Peuple de France compte de meilleur, de plus honnête, de plus digne parmi ses fils.

PIERRE SEMARD et nous cela ne faisait qu'un. En frappant notre ami, notre défenseur inlassable et fidèle, ils ont frappé tous les cheminots.

Les fascistes tortionnaires des masses laborieuses, instruments de la ploutocratie, et les Pucheu, exécuteurs des basses œuvres des larbins du sel, de la banque et de la grande industrie, ne pourraient pardonner à PIERRE SEMARD d'être, depuis trente ans, notre guide inlassable.

Ils ne pourraient digérer que, grâce à sa ténacité, nous ayons obtenu notre contrat de 1936. Ils l'ont tué par haine de classe et par vengeance.

SANG POUR SANG

Qu'une sainte colère enflamme nos cœurs et dirige nos bras vengeurs.

Non ! Ce crime ne restera pas impuni. Nous vengerons PIERRE SEMARD. Nous le vengerons sans délai et terriblement.

Le sang pour le sang. La mort pour la mort. Vengeance contre les boches ; vengeance contre Pucheu et la bande des traîtres.

Nous sommes plusieurs centaines de milliers qui, à chaque

Pierre Semard, né le 15 février 1887 à Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire) et mort fusillé par les Allemands le 7 mars 1942 à la prison d'Évreux (Eure) a été syndicaliste, secrétaire général de la Fédération des cheminots et dirigeant du PCF dont il fut secrétaire général de 1924 à 1928.

à la disposition des Allemands par la Convention d'armistice signée par Pétain (clause n°13). En novembre 1940, les confédérations syndicales sont interdites et deviennent clandestines. Les cheminots étaient sous la contrainte des lois de la guerre allemandes, prévoyant en cas de grève la peine de mort. Et, comme le précise Arno Klarsfeld en 2006 dans le journal "*le Monde*" : « La Sncf était indiscutablement une entreprise publique sous contrôle strict de l'État français et des autorités allemandes. Elle était réquisitionnée pour chaque transfert d'internés juifs (....) La réquisition était un acte d'autorité de l'État, auquel la Sncf ne pouvait se soustraire ni soustraire les wagons, la locomotive, le chauffeur et son mécanicien. » Pour les déportations, les trains étaient considérés comme allemands et le personnel de conduite était escorté à son poste par deux soldats allemands.

Enfin, les cheminots dans la Résistance, ce n'est pas une fiction mais la réalité. Ils ont payé un lourd tribut à la guerre. 807 cheminots fusillés, 1 157 morts en déportation, des milliers tués en service, dont mon père le 6 juin 1944, réquisitionnés par Pétain à l'aube du « jour le plus long ».

Concernant le sabotage, on a parlé de troisième front. En effet, les perturbations, puis la désorganisation du trafic ferroviaire dues aux ruptures de voies, aux destructions de locomotives, de wagons, à la mise hors d'état de marche des aiguillages et des ateliers de réparation affecteront gravement le système de communication des troupes d'occupation. Exemple typique, le retard de quinze jours pris par la division SS das Reich pour monter du sud de la France vers le front de Normandie.

Ces actions ont permis à la Sncf d'être la seule entreprise française à recevoir, la Légion d'honneur à titre militaire et la Croix de guerre avec palmes. Quant au film de René Clément réalisé en 1945 avec la collaboration de « Résistance Fer » il a obtenu deux grands prix : celui ➤

➤ du meilleur film et celui de la mise en scène au 1er festival de Cannes. Certes, ces sabotages des voies ferrées, d'engins de transport ne furent pas l'œuvre des seuls cheminots, mais chacun reconnaît que sans eux, ils n'auraient pu être accomplis.

Aussi bien vaut-elle qu'on la médite cette réflexion faite au soir de sa vie par Louis Armand, membre de « Résistance Fer », devenu président du conseil d'administration de la Sncf puis académicien : On n'a pas assez souligné, à mon sens, le caractère unanime qui fermenta chez les cheminots pendant l'Occupation. En aucune circonstance, on ne vit, je crois, pareil consensus dans un groupement d'hommes aussi important que ne liait pas la discipline militaire. ● **M.G.**

Françoise Laborde, née à Bordeaux. Après avoir réussi un DEA de droit, elle s'installe aux États-Unis où elle obtient un diplôme de l'Université de Washington 8 Lee. Elle rejoint Bruxelles puis RMC, devient chef de service en 1985 de TF1, ensuite de France 3, enfin rédactrice en chef de Télématin en 1997 et présente depuis cette année-là les 4 Vérités sur France 2. En 2009, elle est nommée au CSA sur proposition du président de la République et épouse le directeur de I Télé.

Association des anciens de la fédération des travailleurs des industries papetières CGT

Notre MAISON de MALVIEILLE

Cette maison, authentique, située dans un hameau de Chambon-sur-Dolore, à 1085 mètres d'altitude, a été entièrement construite par le maître des lieux, un charpentier, qui travaillait le terrain entourant la ferme.

Construite avec des pierres de granit, des poutres apparentes, faites de pins entiers de la forêt environnante, avec pour se protéger du froid vif l'hiver, des petites ouvertures.

120 années se sont écoulées depuis sa construction, mais la maison conserve, intacte, son aspect, ce qui fait son charme et son cadre.

Cette ancienne ferme a été achetée par la fédération CGT du papier en 1966, pour en faire une maison de vacances à caractère social, pour les travailleurs de la profession et leur famille.

Mise à disposition de l'Union fédérale des retraités CGT, elle est devenue propriétaire à la création de la Filpac.

Elle fut découverte par Oswald CALVETTI, avec l'aide d'un militant EDF du Puy de Dôme, Armand DION, résidant à VERTAIZON (63), lors d'un déplacement syndical.

Depuis 1966 et chaque année, de nombreux aménagements ont été réalisés, rendant plus attractifs les séjours des anciens du papier, leurs familles et amis.

Une pièce est réservée aux archives de la fédération du papier, dont nous souhaitons que les sections syndicales de l'UFR nous transmettent : documents, tracts, photos ou leurs copies.

Cette maison est la nôtre, la vôtre. Plus elle sera occupée, hiver comme été, plus nous pourrons améliorer son confort et rendre agréable les séjours.

Nous comptons sur vous, sur votre participation, pour assurer « le taux de remplissage », à la découverte de l'Auvergne, pays de volcans et des lacs, pays où il fait bon de se ressourcer, tout en conservant nos liens fraternels.

Pour le Conseil d'Administration de l'Association:

Oswald CAL VETTI

Malvieille, le 5 juin 2009

Ce qu'écrivait notre camarade Henri Krazucki quelques mois avant mai 1968 :

« Rien ne fait plus de mal aux travailleurs que la collaboration de classes.
Elle les désarme dans la défense de leurs intérêts et provoque la division.
La lutte de classes, au contraire, est la base de l'unité, son motif le plus puissant.
C'est pour la mener avec succès en rassemblant l'ensemble des travailleurs que fut fondée la CGT.
Or la lutte de classes n'est pas une invention, c'est un fait. Il ne suffit pas de la nier pour qu'elle cesse :
Renoncer à la mener équivaut pour la classe ouvrière à se livrer pieds et poings liés à l'exploitation et à l'esclavage. »

Démocratouille ou pitreries électorales…

Par Annick Béjean

59,4% d'abstentionnistes !

Ce chiffre remet à leur juste place les triomphalistes de l'Ump et d'Europe Ecologie. Pour rigoler (surtout ne pleurez pas, car c'est l'image exacte de notre démocratie), je vous donne les chiffres exacts des scores en tenant compte du nombre d'inscrits, chiffres piqués dans *Sine Hebdo* :

Europe : 27 pays votants. Nombre d'inscrits : 375 millions ; nombre d'abstentions : 213,4 millions ; ont voté : 161,6 millions.

France : nombre d'inscrits : 44,3 millions ; nombre d'abstentions : 26,3 millions ; ont voté : 17,2 millions ; bulletins blancs ou nuls : 781 480 (1,76%).

Les vrais scores des partis sont donc : Ump : 10,08% ; Ps : 6,41% ; Europe Ecologie : 6,33% ; Modem : 3,29% ; Fn : 2,47% ; Front de gauche (je suis désolée) : 2,35% ; Npa (le grand parti révolutionnaire) : 1,9%.

A gauche (je parle de la vraie gauche, pas du Ps), on a l'habitude de fustiger les abstentionnistes à qui on fait porter la responsabilité des faibles scores de la vraie gauche. Il faudrait peut-être essayer de comprendre au lieu de critiquer. Avant de lire le reste, je signale 1- que j'ai "kiffé" pour le Front de gauche 2- que j'ai tenu un bureau de vote en tant que titulaire 3- que j'ai voté Front de gauche. Le tout avec une âme d'abstentionniste. Cela dit, maintenant, on va s'exploser !

En mai 2005, le référendum sur le traité constitutionnel a fait sortir de leur nid douillet 69,34% des Français ! (30,60% d'abstention). Les nonistes que nous étions avaient réussi à force de réunions, de tracts, à les convaincre que voter (non, si c'est possible) était leur devoir de citoyens. Ça a marché ! Non seulement ils sont sortis mais ils ont voté NON ! Mais le 4 février 2008, le Parlement français désavoue le vote et adopte le traité constitutionnel à Versailles - ce n'est pas par hasard, Versailles, c'était le nid de la monarchie !

Déni de justice, hold up, forfaiture, haute trahison... Tout a été dit. Voilà ce que l'Etat français et ses élus font de la démocratie. Grosse claque à ceux que nous avions convaincus. Vous savez ce qu'ils disent : On ne m'y reprendra pas... On ne peut pas leur donner tort. On a sa fierté quand même ! On se fait avoir une fois, pas deux ! Si on ajoute le fait que moi, Annick Béjean, quand je mets mon bulletin dans l'urne, il y a plus d'une centaine de vieillards de maisons de retraite qui votent avec le bulletin que mon maire Ump leur a mis dans la main, après leur avoir offert des chocolats, une balade en car dans l'année, un thé dansant et un petit colis pour Noël, on peut affirmer que mon vote est annulé ! Et je ne suis pas la seule dans ce cas. Ce n'est pas de l'argent, mais c'est quand même de la corruption. Et je sais qu'on fait la même chose dans les communes de gauche, Pc Ps,... Apparemment, ça ne doit pas être trop grave de bidouiller les votes, puisque Tiberi, reconnu coupable d'avoir bourré les urnes, s'en sort avec un petit sursis et une petite amende. Quant à Dassault, ➤

➤ ses petites corruptions ne vont pas lui coûter très cher. Je vais en rajouter une louche : Si, écrit Siné Hebdo, la proportionnelle intégrale avait été appliquée (sans le seuil des 5%), le trio de tête n'aurait obtenu que 65% des députés et non 80%. Et vous allez voir le découpage régional à l'œuvre quand il va sortir des cartons de Sarko, ça va être encore un grand moment de démocratie ! Alors, vous avez toujours envie de participer à ces pitreries électorales ?

Comment faire alors ? Comment, quand on est de gauche, inviter les gens à jouer aux cartes quand les partenaires trichent. Comment être crédibles quand on ne dénonce pas cette mystification ? Il aurait fallu que la gauche en parle et qu'elle dise : c'est vrai qu'on s'est fait avoir avec le référendum, c'est vrai que c'est une parodie de démocratie, mais la seule façon de contourner tous ces salauds, c'est de voter le plus nombreux possible. L'Etat ne peut pas résister à un raz-de-marée. Même si vous êtes écœurés, votons en masse, et on finira par les avoir. Mais pour dire ça, il faut avoir un certain courage politique, il faut dire ce que personne n'ose dire. Et le Front de gauche ne l'a pas fait ; il a fait semblant que tout était normal. Quand on prend les gens pour des cons, ils ne vous croient plus et c'est ce qui est arrivé : presque 60% d'abstention. Bravo les mecs !

Maintenant, pour terminer sur un peu de gaieté, on va dire : le Ps se casse la gueule, bien fait ! Si les socialos, à Versailles, avaient dit : On est pour l'Europe mais il faut accepter le vote des Français, donc on vote contre le traité de Versailles, alors là, respect. Mais on sait qu'ils ne l'ont pas fait. Donc qu'ils crèvent !

Le Modem. Toujours le cul entre deux chaises. Jusqu'à ce qu'il se prenne pour le futur président de la République, Bayrou a toujours voté les saloperies de la droite. Il a pété les plombs. Il sombre dans le ridicule. Le ridicule tue. C'est bien !

Europe Ecologie. Cohn-Bendit après le référendum a dit que ceux qui avaient voté non étaient des « cons ». Ok, on s'en souviendra ! Européaniste convaincu, cet ancien soixante-huitard n'a rien contre le capitalisme. Il a l'intention de faire bloc au Parlement européen avec les socialos et le Modem. D'ailleurs, c'est un admirateur convaincu de Ségolène (vous savez la dinde qui demande pardon) et c'était un grand pote de Bayrou jusqu'à ce que leurs intérêts divergent. Beurk...

Front de gauche. Les seuls qui ont un discours de gauche. Mais il a fallu qu'il en fasse des conneries le Pcf pour qu'il en arrive à ses derniers scores. Passé stalinien très lourd et pas encore enterré ! Et ce pauvre Mélenchon, mégalo et paranoïaque, qui fait ce qu'il peut pour avoir un petit bout de pouvoir et avoir l'air de gauche après toutes les couleuvres qu'il a avalées au Ps. Bon, on n'a plus rien d'autre à se mettre sous la dent.

Le Npa. Plus stalinien que ce parti, tu meurs. Il présente des candidats aux élections mais ne veut pas être au pouvoir. On peut comprendre... Il attend la Révolution, mais camarade Besancenot, pendant que tu attends, il y des gens qui crèvent dans la misère. Eux, ils n'ont pas le temps d'attendre ! Mais si c'est vrai, il aurait dû s'allier avec le Front de gauche. Il a voulu faire cavalier seul. Il s'est planté. Bien fait ! On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre !

Le Front national et on arrête. Pas étonnant qu'il fasse un score pareil avec un président de la République qui attise la haine contre les immigrés. C'est grosso modo une succursale de l'Ump.
A bientôt aux régionales, chers camarades, et gardez le moral, ça peut être pire ! ● **A.B.**

94 ans et 70 années de fidélité à la CGT ! Cela se fête !

Le dimanche 24 mai 2009, Pierre Michard et René Mahaud , respectivement trésorier et secrétaire de la Section des retraités de la FILPAC de Corbeil-Essonnes, avaient rendez-vous avec une dame dans une maison de retraite de Nemours, en effet nous avions décidé de profiter de cette date pour honorer Madeleine Tagliaferri qui fêtait ce jour-là son 94e anniversaire !
En présence de sa petite fille, Virginie, nous lui avons remis la médaille de la CGT, lors d'une petite cérémonie où l'émotion était réelle, malgré les difficultés liées à l'âge, Madeleine nous a reconnus et a apprécié notre démarche, nous avons trinqué avec elle et le personnel soignant de l'établissement.
Nous nous sommes séparés non sans avoir entendu les soucis de Virginie qui s'occupe seule de sa grand-mère depuis la mort de son grand-père Sylvio, notamment le prix élevé des maisons de retraite, nous lui avons promis de rechercher une maison plus abordable, à proximité de son lieu d'habitation.

Après les élections européennes…

Par Andrée KOLAR

Les élections des députés au Parlement européen sont passées avec une abstention record. Comment s'en étonner, quand un résultat indiscutable comme celui du référendum sur la Constitution européenne a été outrageusement bafoué ? Le plus surprenant aurait été le contraire.

Il ne faut pas se laisser impressionner par le triomphalisme de la droite. Compte tenu de l'abstention, les résultats exprimés ne représentent qu'unepartie de l'électorat. Le Front de gauche, quant à lui, envoie au Parlement européen 4 + 1, soit 5 élus, contre 2 +1 précédemment pour le seul Pcf. Il faut le pérenniser, en laissant la porte ouverte pour le cas où d'autres formations, ou même d'autres citoyens opposés au capitalisme souhaiteraient le rejoindre.

Reste le score des Écologistes. C'est un résultat de milieu du gué. Comment se fait-il qu'une partie relativement importante du corps électoral ait pu croire que ce système, tout entier au service des grandes fortunes, pourrait avoir une action efficace en faveur de l'écologie, alors que l'OMC, dont la France fait partie, ainsi que l'Europe, fonde toute son action sur la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo, théorie qui mène tout droit, en matière d'agriculture et d'élevage, à l'extension des monocultures et des élevages concentrationnaires ? Ces pratiques sont désastreuses pour la nature, détruisent les sols et sont extrêmement polluantes. Pour s'en assurer, inutile d'aller aux antipodes, il suffit d'aller en Bretagne constater les résultats des élevages porcins calqués sur le modèle industriel. On ne domine 1a nature qu'en la respectant. Jamais les méthodes industrielle appliquées aux productions naturelles ne donneront de bons résultats, sauf financiers et sur le court terme. Nos paysans commencent à se plaindre des mauvaises herbes devenues indestructibles. Croire que le système capitaliste peut pratiquer efficacement l'écologie, c'est croire que des firmes comme Monsanto ou Merck, laboratoire (il n'est pas le seul) qui n'a pas hésité à mettre sur le marché un médicament, le "Vioxx" qui avait comme « effet indésirable » (!) de développer des maladies cardiovasculaires, vont subitement être touchées par la grâce et renoncer à une partie importante de leurs dividendes pour ne pas abîmer la nature !

Ces électeurs ne sont pas des étourdis. Ils ont subi une campagne habilement orientée, au cours de laquelle, dans les média et particulièrement à la télé, l'écologie était très présente, y compris dans des émissions qui, en principe, n'avaient rien à voir avec les élections. L'écologie était dans l'air du temps alors que le Front de gauche était sous l'éteignoir, pour ne pas dire franchement censuré. Et lors du « débat » du 5 juin, où il n'avait pas été invité, nous avons eu droit à une querelle de chiffonniers entre MM. Cohn Bendit et Bayrou. Il aurait été plus utile, pour l'information des électeurs, que M. Bayrou demande à M. Cohn Bendit : « Comment pensez-vous faire plier les multinationales comme Monsanto, que comptez-vous faire du commerce des quotas de C02 qui permettent à l'Europe de faire bonne figure parce que ses entreprises polluent chez les autres au lieu de polluer chez elle ? », et d'autres questions du même genre.

Le but de l'émission n'était sans doute pas l'information de l'électeur peu politisé. Plutôt, pour la chaîne et le pouvoir qu'elle sert, de se donner bonne conscience tout en canalisant ailleurs le mécontentement grandissant de la population. Ailleurs que contre les vrais coupables, évidemment. Et cela en organisant un débat dit public et probablement très mis en scène.

Il va maintenant falloir faire avec un Parlement européen très à droite. Et surtout ne pas prendre pour argent comptant ce résultat et baisser les bras. Peu importe que la manif du 13 juin ait été un flop. Il fallait laisser le temps aux gens de digérer la pilule et de plus nous sommes à l'orée des grandes vacances. Il faut bien se dire que l'important, c'est la traduction POLITIQUE des luttes. Certes, les manifs sont importantes, pour rappeler notre existence à ceux qui sont encore peu ou prou épargnés. Mais il faut bien se dire que même 500 000 personnes ne représentent qu'un petit pourcentage des inscrits sur les registres électoraux, sans compter ceux qui, pour des raisons diverses, pourraient l'être et ne le sont pas.

L'essentiel pour passer des luttes aux urnes, c'est la compréhension de l'état de la société. Pour éviter que les réunions ne groupent que des convertis. Et cela, c'est à ceux qui ont compris, avec leurs petits moyens mais dans l'unité, de le développer. L'ÉDUCATION POPULAIRE, toujours, pour amener au vote réfléchi, décidé en connaissance de cause, et non sous le coup de l'émotion. Ce sera long, mais c'est le SEUL moyen efficace pour sortir durablement des griffes des vrais privilégiés et les mettre définitivement hors d'état de nuire.

Donc, en vue de la rentrée, retroussons nos manches, et AVANTI POPOLO ! ●

Vincent van Gogh « La Sieste »

« 20 000 raisons de refaire Le Monde, »

La direction du groupe "Le Monde" considèrant que sa vocation n'est pas d'être imprimeur, souhaite se séparer de son imprimerie.
Les ouvriers du Livre eux veulent continuer d'imprimer le journal au sein du groupe.
Ils ont pour cela fété la parution du 20 000e numéro

Voici quelques extraits d'interventions

Martial Le BIHAN.
Représentant syndical Cgt de l'imprimerie du *Monde*.

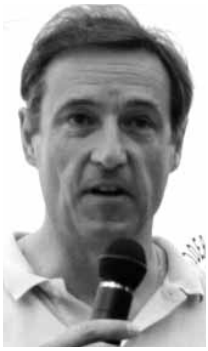

« Cette journée festive nous réunit pour la parution du 20 000e numéro du premier quotidien national *Le Monde*.
« … Une fois de plus, la large mobilisation d'aujourd'hui rassemblant près de 300 personnes, des Camarades de l'Imprimerie du Monde, de toute la profession dont le nombre, la qualité et la diversité des invités qui ont répondu présents, est la démonstration, s'il le fallait, que notre combat et nos revendications sont justes et partagés par une large majorité de salariés ouvriers, employés, cadres et journalistes ; actifs et retraités ; par toute la CGT ; ainsi que par les élus de la commune, du département et de la région au plus haut niveau.
… L'objectif majeur de cet événement est bien de porter une fois de plus aux yeux de la direction générale du Groupe *Le Monde*, mais également vers l'extérieur, notre détermination et nos exigences, à savoir le respect des accords signés en 2004, la modernisation des outils de production de l'Imprimerie du *Monde* à Ivry-sur-Seine et que le Groupe *Le Monde* reste majoritaire de son imprimerie.
… Pour appeler à cet événement nous intitulions notre communiqué « 20.000 raisons de refaire *Le Monde* », alors nous allons lâcher symboliquement 20.000 ballons reprenant ces trois messages :
… Alors que ces ballons nous ouvrent d'autres portes pour un avenir pour tous les salariés et servent à interpeller plus loin qu'à Ivry-sur-Seine, peut-être feront-ils le tour du Monde ?
… Merci à tous d'avoir résisté aux bonnes odeurs du barbecue géant et comme on dit dans la profession, maintenant « la main d'sus » et trinquons à la santé du confrère.Vive le SGLCE ,Vive la FILPAC, Vive la CGT ! » ●

Marc NORGUEZ
Secrétaire général du Sglce. (livre parisien)

« Merci de votre présence à Ivry pour cet évènement que constitue la sortie du numéro 20000 du quotidien « le Monde ».
… Comme tout journal important ce titre n'est pas né du hasard.
C'est le général de Gaule a-t-on souvent expliqué qui, à la Libération, voulait un journal indépendant, d'une grande qualité rédactionnelle, un journal de référence.
Hubert Beuve Méry fut le fondateur de cette réussite.
… « *Le Monde* » ou le Journal, comme le disent souvent ses salariés devient, en effet, rapidement et pour longtemps un quotidien incontournable et la voix de la France à l'étranger. Depuis le premier numéro, le 19 décembre 1944, imprimé rue des italiens, 65 années se sont écoulées. *Le Monde*, le vrai, a bien changé mais après 20 000 numéros « *le Monde* » , le journal a su rester essentiel au paysage de l'information, au débat d'idées, bien au delà des frontières hexagonales. Ceux, dont je fais partie, qui ne partagent pas la totalité de ses orientations éditoriales lisent toujours avec intérêt, conscience, et plaisir, ce monument de la presse.
… Au fil de son histoire, il a connu de grands directeurs, des journalistes exceptionnels.
Il a vécu également des crises internes, des périodes de difficultés économiques, des tentatives de déstabilisations. Il a toujours su surmonter ces difficultés.
… C'est ce beau journal que les ouvriers du livre ont réalisé et distribué durant 20 000 jours, tout au long de ces 65 années.
… C'est bien cette aventure collective que nous voulons poursuivre, ce défit, que nous voulons relever : continuer « *le Monde* » à Ivry sur Seine au sein de la maison, du groupe « le Monde ».
… C'est la revendication des salariés notamment des 174 ouvriers employés et cadres qui se sont exprimés sur une pétition en ce sens. Revendication, malheureusement, qui n'est pas partagée par la direction du groupe et certains actionnaires.
… L'imprimerie n'est pas un poids pour le groupe, elle est un atout. Elle est la garantie de l'indépendance éditoriale, cette liberté fondamentale pour la presse en général et « *Le Monde* » en particulier.
…Nous sommes confiants et motivés, et la forte participation aujourd'hui, votre présence renforce notre optimisme.
Merci de votre attention et vive l'unité de tous les salariés de la presse et du Livre. » ●

Rive gauche | Rive droite

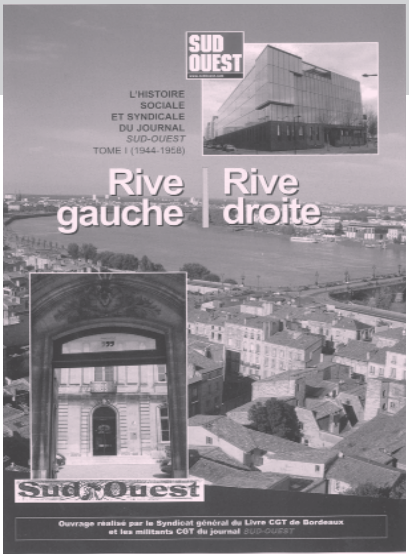

Rien à voir avec la politique ! C'est tout simplement le titre de l'ouvrage que publient actuellement nos camarades bordelais au moment où le journal Sud-Ouest quitte le centre ville (rive gauche) de Bordeaux pour migrer de l'autre côté de la Garonne (rive droite), après y avoir déjà installé son imprimerie en 2001.

L'histoire de la presse en France a donné lieu à de multiples publications, tant le sujet est vaste et couvre des périodes bien différentes depuis *La Gazette* de Théophraste Renaudot jusqu'aux regroupements et autres concentrations que nous subissons actuellement, sans faire l'impasse - ce serait dommage - sur les péripéties de la collaboration de certains titres durant la guerre et l'espoir d'une saine (sic) information amenée par la Libération où on dénombrait plus de 200 quotidiens (les temps ont bien changé...)

Nous ne pensons pas que l'histoire sociale et syndicale d'une entreprise de presse ait été déjà traitée avec autant de minutie. Mais laissons plutôt Serge Audonnet (secrétaire du comité d'entreprise de Sud-Ouest de 1988 à 2008 et membre de la direction collégiale de la section syndicale Cgt de l'entreprise) nous apporter quelques précisions sur le contenu de ce premier tome qui couvre la période de 1944 à 1958 :

● *Publier une histoire sociale et syndicale du journal Sud-Ouest avec, comme fil conducteur, les propos tenus lors des séances des différents comités d'entreprise : c'est le pari relevé par l'auteur de ce premier tome, lui-même militant syndical et ancien secrétaire du comité d'entreprise, passé, au début des années quatre-vingt, du métier de linotypiste à celui de journaliste.*

● *L'acte de naissance du journal Sud-Ouest, le 29 août 1944, lendemain de la libération de la ville de Bordeaux, étant fortement marqué par le contexte historique et polémique de l'époque, l'histoire sociale et syndicale de l'entreprise en est totalement imprégnée. Cet éclairage est essentiel pour la compréhension des rapports sociaux de l'époque.*

● *Avec notre regard d'aujourd'hui, on est quelquefois stupéfait devant les relations sociales qui relèvent à certains moments d'un paternalisme désarmant. Mais, au fil des comptes rendus, on le perçoit clairement, le patron était le bienfaiteur social, mais disait le bien et le mal, ne tolérant pas qu'on se mêle des affaires de l'entreprise.*

● *N'oublions pas également que dans les années cinquante, malgré des résultats constamment en hausse (10 % pour la diffusion, 20 % pour la publicité), les représentants du personnel de Sud-Ouest avaient aussi à traiter de l'aide alimentaire et... du travail des retraités ! Autre paradoxe : c'est dans cette même entreprise qu'on fête le 1er-Mai avec le patron et qu'on se retrouve licencié du jour au lendemain pour fait de grève ! Cela met d'autant plus en exergue la lucidité de ceux qui, dans ce contexte si particulier, ont mené l'action syndicale. Une action syndicale qui, décidément, n'aura jamais été un long fleuve tranquille.*

Nous sommes persuadés que cet ouvrage en intéressera plus d'un. Nos retraités sont friands d'informations sur un passé pas si lointain et que certains ont connu. Au travers des pages de **Rive gauche/Rive droite**, c'est un peu leur histoire qu'ils revivront et entendront à cette occasion tinter encore à leurs oreilles le bruit des batteries des linotypes et le vacarme des bruyantes rotatives de l'époque. Pour se le procurer, il suffit de libeller un chèque de 12 euros (prix de souscription) à l'ordre de **''Section des retraités du Livre''** et de l'adresser à Section des retraités du Livre - Bourse du travail - 44, cours Aristide-Briand - 33075 Bordeaux cedex. Un exemplaire vous sera alors envoyé dès parution (en juillet 2009). Merci d'indiquer votre adresse si elle est différente de celle inscrite sur votre chèque.

Le pluralisme est facteur de démocratie.
L'indépendance journalistique et celle des moyens d'impression et de routage contribuent au pluralisme.
(Secrétaire général du SNJ-CGT Dominique CANDILLE)

Syndicat des retraités de Limoges

Jean BERGER

Au mois de février, la section de Limoges a tenu son assemblée générale. Cette année encore, la participation a été excellente. Le président de séance, Roland Janot, devait tout d'abord présenter ses vœux pour 2009 avant qu'un moment de recueillement soit observé en mémoire de ceux de nos camarades qui nous ont hélas quittés en 2008. La parole était alors donnée à André Maupin, notre secrétaire. Son rapport d'activité est essentiellement axé sur la grave crise du capitalisme avec son cortége de problèmes induits. Il déplorait que les caisses retraites se soient impliquées dans le désastre boursier qui nous fait perdre une grande partie du fonds de réserve. Il notait l'implication des retraités contre les mauvais coups portés à notre vie quotidienne (baisse du pouvoir d'achat, forfaits santé, taxe Bachelot sur les mutuelles, hausse des carburants, des produits de première nécessité, impôts, etc.). Il faisait part de l'inquiétude face aux attaques contre la démocratie et les valeurs républicaines (élection du président du CSA, mainmise sur la justice, atteinte au droit de grève, fichier Stic, droits du Parlement). André rappelait aussi la réduction à 3 heures du temps alloué aux prud'hommes pour la rédaction d'un jugement y compris dans un dossier simple.

Le rapport mis à la discussion fut adopté à l'unanimité. Il fut alors question des effectifs et du rapport financier. La section compte 59 syndiqués avec 3 décès durant 2008, le Cogetise mis en place entraîne une nouvelle répartition, nous amenant à être plus attentifs à nos dépenses pour continuer à faire face à des frais sporadiques. La commission de contrôle donne quitus au trésorier dont le rapport est adopté. Deux jeunes retraités militants très impliqués chez les actifs viennent rejoindre les rangs du Comité de gestion. Il fut dit deux mots sur les moments festifs. Ainsi, en début d'année, nous avons honoré neuf camardes pour 50 ans de syndicalisation, puis ce fut la sortie interrégionale à La Couronne, la participation à Retraite en Fête et, en fin d'année, la sortie de la section dans le Périgord noir à Saint-Rabier avec visite du Musée de la médecine à Hautefort, puis repas typiquement périgourdin à la ferme auberge du Grand-Coderc. ●

AG des correcteurs retraités le 21 mars 2009

Par Annick BEJEAN

Trente participants selon la police, trois cents selon la Commission de comptage des effectifs, dirigée par notre trésorier José Nuevo. Pour une fois, on serait plus proche de l'estimation de la police. Bon, on ne va pas énerver notre nouveau trésorier, d'autant que nous n'avons pas d'autre candidat à ce poste. Nous disons donc trois cents !

D'abord, le brillant rapport de notre trésorier. Pour résumer, vu la baisse des subventions du comité syndical - proportionnelle au nombre des syndiqués actifs (en baisse) - et les ponctions de Cogetise, la secrétaire est priée de ne plus aller dans les hôtels de luxe et les grands restaurants. Elle se déplacera dorénavant avec son sac de couchage et son sandwich. Le rapport du trésorier est adopté à l'unanimité pendant que la secrétaire faisait la gueule !

Autre brillant rapport d'activité de la secrétaire, Annick Béjean. Applaudie à tout rompre, elle a cédé à ses fans et répété son intervention. Après un hommage à Jean-Pierre Bertrand, décédé à son poste de trésorier, elle a évoqué les activités militantes des membres du comité syndical et salué la présence de son excellence Michel Burguière qui, malheureusement, n'a pas pu en placer une. La secrétaire a également salué la présence de Anne Hébrard, secrétaire de notre syndicat qui nous a fait le point (très narquois) sur le syndicat..

Le débat a porté principalement sur les Etats généraux de la presse et les projets du gouvernement et des patrons pour démanteler notre fédération, qui ne donne pas l'impression d'une grande résistance, le tout aggravé par la « crise ». Je ne nommerai pas le camarade malpoli qui a dit, très justement, que la politique de la fédé se limitait à un « accompagnement du recul ». Foin de ces mauvaises pensées, quand le traiteur a apporté les petits fours, il n'a plus été possible de continuer à discuter et, au premier signe de relâchement de la vigilance de la secrétaire, tous nos révolutionnaires se sont précipités vers le buffet. A la... A la... A la... ●

Bonnes lectures...

Le cassetin et la passion du bel ouvrage

Par Christian FRANÇOIS
Section des retraités du Syndicat du Livre Cgt de Bordeaux

La Passion du bel ouvrage. C'est sous ce titre que Yolande Bachelier parle de nos beaux métiers du Livre dans Vie nouvelle (1) article que tous les abonnés de l'Ufr-Filpac ont pu lire.

« S'il est un secteur où les salariés et les retraités sont fiers de leur métier, c'est bien le Livre. Passer la nuit à fabriquer un livre ou le journal qui sera lu quelques heures plus tard par des milliers de gens, c'est une émotion sans cesse renouvelée », dit-elle dans son préambule qui résume bien tout ce que ressentent (ou ont ressenti) les gens du Livre.

Pour prolonger la nostalgie, raviver les souvenirs ou, tout simplement, montrer à nos enfants et petits-enfants « comment ça se passait du temps du plomb », nous avions la possibilité d'aller au Musée de l'imprimerie, à Bordeaux. Malheureusement, il est actuellement fermé car les locaux qui l'abritent ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur.

Le Cassetin

Cependant, s'il vous arrive d'aller « faire les châteaux de la Loire », n'hésitez pas à effectuer un petit détour par Saran, à quelques kilomètres au-dessus d'Orléans. C'est là que l'association Format typographique (2) a créé l'atelier Le Cassetin (3). Outre le fait de présenter une collection unique de matériel d'imprimerie nécessaire à toutes les étapes de la fabrication des imprimés, Le Cassetin s'est aussi assigné pour but d'animer des ateliers et des actions de sensibilisation à la communication graphique à l'intention des scolaires. Après avoir pris contact avec un responsable, vous y serez reçu avec tous les égards que vous confère votre appartenance aux métiers du Livre.

"À la... À la... À la... À la santé du confrère...''. C'est en cherchant sur Internet les paroles de cet hymne aussi célèbre que confidentiel que nous avons appris l'existence du Cassetin, géré par l'association Format typographique dont le siège social est à Orléans, au 9, rue Coquille (ça ne s'invente pas...). ● **C.D.**

(1) "Vie nouvelle", magazine de l'Union confédérale des retraités Cgt (n° 150, avril-mai 2009).

(2) Format typographique :
Courriel : *format-typographique@orange.fr*
(3) Atelier le Cassetin, *place de la Liberté, 45770 Sarran. Tél. : 02.38.73.09.87.*

- Site Internet : *www/ateliertypolecassetin.com*

La raison du plus faible

Jean-Marie Pelt

Voilà un petit livre riche de contenu : dans un style fort agréable et avec cet art de dire simplement des choses subtiles, Jean-Marie Pelt, professeur de biologie végétale à l'université de Metz, nous livre un des secrets de la nature : si les différences sont inscrites dans l'ordre des choses, la sagesse fait en sorte de rétablir les inégalités, et en dépit des apparences, le faible est souvent plus fort que le fort.

Pour illustrer ses propos, l'auteur cite de multiples exemples pris dans le monde végétal et animal : le palmier, le bambou, le papillon, les mouches ou les rats..., et il y en a d'autres.

Quelques titres de chapitre nous mettent en appétit : « Où est le sexe fort ? », « Le triomphe des petits », « Quand les proies mangent leurs prédateurs », « De la compétition à la solidarité », etc.

En quoi ce livre peut-il nous intéresser et pourquoi le citer ici ? Parce que, à l'école de la nature, se dégage une philosophie de la vie, et plus précisément de la vie syndicale : citons au hasard quelques phrases : On a mis six rats ensemble dans une nasse ; leur nourriture étant de l'autre côté d'une flaque d'eau, il leur faut nager pour aller chercher leur pitance. Que se passe-t-il ? Deux rats vont nager mais, revenant au nid, ils sont dépossédés par deux autres qui n'ont pas bougé et qui les dominent : voilà créé le couple dominant-dominé. Des deux rats restants, l'un se débrouille tout seul et, comme il est fort, les dominants ne l'attaquent pas, et lui ne partage pas. Quant au dernier, il devient vite le souffre-douleur des autres, le « crève la faim ».

Cette expérience refaite cent fois a toujours eu la même conclusion. Le chercheur en conclut *: « Nous avons réussi à mettre au jour le système hiérarchique..., les exploiteurs entretenant des lieutenants à leurs ordres pour faire respecter leur autorité sans qu'ils eussent le moindre mal à se donner pour terroriser les exploités. » « Ces expériences mettent en lumière les effets ravageurs de la compétition... Le libéralisme naissant au XVIII*e *siècle a valorisé l'esprit de compétition, indissociable de la mise en œuvre et de l'essor du capitalisme. » « Les exigences de solidarité sont de moins en moins évoquées : le souci d'équité et de justice sociale ne figure plus dans les discours et les objectifs des responsables politiques : c'est toujours le devoir de compétitivité qui est le plus mis en valeur. »*

Il faudrait citer des chapitres entiers : cela ne nous apprend peut-être rien, mais nous conforte dans le combat pour la justice social et la solidarité : on n'a pas trop souvent l'occasion de trouver pareilles preuves « à l'état de nature » susceptibles d'aiguiser notre regard et de regonfler notre moral pour ne pas se le dire et le partager. ● **Jean Landry**

La Raison du plus faible par Jean-Marie Pelt
Ed. Fayard, février 2009

Comment louper son jardin sans complexe

Sergio EMILSON

Le jardin de curé : question d'humilité ambiante

✻ Ils ont disparu au même rythme que leurs propriétaires, il est urgent de redécouvrir le charme simple des jardins de curé. Au-delà du plaisir de goûter à un décor empreint de naturel, vous aurez peut-être la bonne surprise de voir revenir un petit curé de campagne pour peu que vous aménagiez un nichoir avec un peu de paille et quelques petites provisions pour l'hiver.

✻ Pas besoin d'être croyant pour aménager chez soi un petit jardin de curé, au charme si particulier. Mais il faut avouer qu'un jardin d'agnostique, ça sonne moins bien à l'oreille.

✻ Le naturel, sous toutes ses formes, prévaut dans le jardin de curé, il est donc obligatoirement bio, sinon rien. Attention à bien utiliser du purin d'orties, et non d'hosties, une pratique inefficace héritée d'une mauvaise traduction des préconisations qui couraient les paroisses au début du siècle dernier et qui a jeté un trouble responsable de la désaffection pour le jardin de curé.

✻ Le naturel et la simplicité, toujours, dans le choix des plantes fleuries, pour donner le cachet recherché. La rose trémière est ri-gou-reu-se-ment indispensable. Pour moins de 300 euros, vous pourrez acheter un assortiment de variétés originales auprès d'un pépiniériste collectionneur. Juste ce qu'il faut pour imprimer la touche d'humilité, pour ne pas dire de pauvreté, aux lieux.

✻ Chercher l'élément de récupération, sur le thème religieux, qui donnera son identité au jardin de curé ; statue, oratoire, prie-dieu... Adressez-vous au Syndicat des pilleurs de patrimoine religieux de Normandie, leur catalogue est étonnamment fourni.

✻ Evitez les clichés en semant la monnaie du pape ou le cœur de Marie. Cultivez plutôt du diable ou les doigts de sorcière, le jardin de curé défroqué est en passe de devenir très tendance.

✻ Le jardin de curé doit toujours montrer un air à la limite de l'abandon. Les précieux conseils de ce livre alliés à votre manque de savoir-faire devraient assurer ce résultat.

✻ Avec trois ou quatre chèques emploi-service, c'est bien le diable, oh ! pardon, ce serait surprenant si vous ne trouviez pas une bonne du curé de substitution pour désherber et biner.

✻ Vous avez un penchant pour le jardin de curé, et vous succombez au jardin ouvrier remis au goût du jour. Il vous reste à prendre une longueur d'avance en créant votre jardin de curé-ouvrier. Epinglez une discrète croix à côté de votre pin's de la Cgt au revers de votre bleu de travail, et hop, au travail ! ● **S.M.**

La « CINQUANTIEME » du "Livre Bordelais"

Notre journal *"ENSEMBLE"* célébrait dans son denier numéro sa « cinquantième » parution… A son image, un de ses petits frères, à Bordeaux, vient aussi de publier son « cinquantième ». *"Le Livre bordelais"* est né en 1993, et vient de sortir son numéro 51. Bien évidemment, il y est fait recension des articles parus au cours de ces seize ans de la vie d'une section de retraités Filpac : on y retrouve les chroniques éditoriales sur l'actualité syndicale et politique nationale ou locale, les nouvelles de la vie syndicale, les rapports des manifs et des différentes formes de luttes à Bordeaux et en Aquitaine, des articles sur des sujets chauds comme la Sécu, le mouvement mutualiste avec ses incidences girondines, les événements locaux, enfin, dans chaque numéro hélas, les hommages rendus aux camarades disparus dont il faut garder la mémoire.

Nous avons, au secrétariat de l'Ufr, fidèlement reçu chacune de ces publications : nous savons que les copains de Bordeaux les envoient aussi à plusieurs correspondants d'autres sections de notre Ufr ainsi qu'à tous les membres du conseil national : voilà une bonne pratique dont il faut encourager la poursuite et provoquer le développement.

D'autres sections ont, soit régulièrement, soit occasionnellement, sorti un « bulletin » : par exemple les sections stéphanoise et Lilloise… Où en sont-elles aujourd'hui ? Y en a-t-il eu d'autres ? Il serait intéressant que l'Ufr soit tenue au courant de ces initiatives et reçoive régulièrement un exemplaire de chacune de ces publications, même s'il ne s'agit que d'un recto-verso.

Nous nous ferions un plaisir et un devoir d'en donner des échos dans *"ENSEMBLE"*.

Longue vie au *"Livre bordelais"*, chapeau à ses animateurs, et merci à lui de nous avoir permis cet appel en nous donnant l'exemple. ● **L.L.**

L'écrit des origines au numérique

Roger DÉDAME

De la naissance des écritures aux dernières révolutions qui bouleversent l'industrie graphique, cette histoire raconte et explique comment les artisans de l'écrit ont développé des techniques pour fixer l'écriture et la reproduire. Le départ de cette aventure en perpétuelle évolution remonte aux tablettes d'argile recevant les écritures cunéiformes du Croissant fertile, mais aussi les carapaces de tortue porteuses des premiers idéogrammes chinois, plusieurs millénaires avant notre ère.

Le livre et l'imprimerie constituent le cour de l'ouvrage, puisqu'ils ont participé aux révolutions religieuses et intellectuelles de l'Europe puis du monde depuis des siècles.

L'avenir du livre, confronté au numérique, mais également bénéficiaire de ses possibilités techniques, est un enjeu considérable en ce début du XXI^{e} siècle.

L'auteur explique les techniques développées tout au long de cette longue histoire de l'écrit, sans jamais en perdre de vue le rôle dans l'histoire, ni la place des hommes.

Roger DÉDAME a publié de nombreux ouvrages sur les techniques et l'histoire des métiers de l'imprimerie et des arts graphiques, qu'il a lui-même pratiqués et enseignés.

Jacques Fortin est promu : officier… de l'Ordre national du Mérite

Pour ses nombreux amis, ce n'est pas une blague, car il est connu pour son esprit frondeur et sa tendance très marquée pour l'anarcho-syndicalisme.

Ses camarades normands de la Cgt l'ont accueilli et proposé comme président de l'ANDFS/Carpilig de Seine-Maritime : une tâche qu'il connaît bien, puisqu'il exerçait la même en Dordogne.

L'ami Jacques avait quatorze ans quant il entra en apprentissage comme typographe à Caen et qu'il prit sa première carte à la Cgt, en avril 1945. Cela fait donc près de 63 ans de fidélité à son syndicat et à sa fédération du Livre Filpac.

C'est tout naturellement à Rouen au siège de l'Ud Cgt que M. Jean-Michel Floret, président des Mutuelles de la communication lui a remis cette distinction honorifique dans la bonne humeur à l'issue de l'AG annuelle des retraités du Livre et après une chaleureuse allocution.

Auparavant, Michel Tèche, qui représentait le groupe Lourmel, la Fédération du Livre et l'ANDFS dont il est le président national, avait retracé la carrière bien remplie de Jacques en lui apportant le salut fraternel de la corporation. Le maire socialiste de Malaunay se félicitait d'accueillir un nouveau concitoyen aussi dynamique. Et Philippe Boutant, au nom de l'Ud, se réjouissait qu'une telle cérémonie se déroule dans ses locaux.

Vivement ému, le nouvel officier salua les présents en évoquant quelques souvenirs parfois souriants, il ne restait plus qu'à entonner le « A-la » traditionnel et trinquer joyeusement. ● J.F.

PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ADOPTÉ LE 15 MARS 1944

2è Partie - Mesures à appliquer dès la libération du territoire

C'est déja en route …

Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Il est grand temps de réformer, et le gouvernement s'y emploie. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Il s'agit aujourd'hui de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance. »

Minute de vérité : qui a vomit ce texte ? *(voir au bas de la page 32.)*

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2) Afin de veiller au châtiment des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3) Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4) Afin d'assurer :

l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;

- La pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- La liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- Le respect de la personne humaine ;
- L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

- L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
- Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à ;
- L'image des Etats fascistes ;
- L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;
- Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;
- le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;
- Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social :

- Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
- Un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- La garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;
- La reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
- Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;
- La sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
- L'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance conte les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;
- Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
- Le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation ➤*suite page 32*

Il nous or

Gérard Pellegrin
est parti

SECTIONS DES RETRAITES PAPETIERS DE LA COURONNE

La section des retraités CGT du Papier et du Livre de La Couronne, ainsi quel'Union Syndicale des Retraités de la Charente, et l'Union Départementale CGT, déplorent la disparition d'un de ses adhérents.

En effet, notre ami et camarade Gérard Pellegrin nous a quitté le jeudi 7 mai après quelques mois de souffrance, face à cette terrible maladie du siècle, contre laquelle on ne peut lutter.

Pour avoir connu Gérard depuis de nombreuses années vers 1970, tu étais à l'époque délégué syndical CGT à la papeterie Alamigeon Lacroix à Collas, et nos activités syndicales nous permettaient de nous rencontrer dans le cadre de nos réunions.

Puis arrivèrent, hélas, les fermetures successives de Collas en 1977, comme Cothiers et celles qui ont précédé et suivi Mouthiers, Laroche Joubert, Somécour, Barillon, Poulet etc. qui ont fait de l'industrie papetière locale un désert industriel à La Couronne et ses environs.

Après ces évènements dramatiques pour l'emploi, et ton licenciement de Collas, tu est entré en 1979 aux papeteries de La Couronne, où travaillait ton épouse Jeanine. Après ces années passées aux papeteries, tu as terminé ton activité en 2000, puis l'âge de la retraite bien méritée est arrivé.

Depuis, Gérard, tu vivais une retraite paisible avec Jeanine, tes enfants et petits enfants, et depuis quelques années, tu partageais ton temps, l'été entre La Couronne et ton mobile-home à Saint-Georges-de-Didonne.

Mais nous partagions aussi, depuis quelques années, les séjours d'une semaine que nous faisions ensemble dans les centres de vacances de l'AG2R, l'Alsace, Mousquety, Menton, Monaco ainsi que les sorties d'une journée entre amis de la section, également 1 semaine en Lozère.

Gérard, Jeanine, couple d'amis je sais que vous appréciez beaucoup ces sorties et nous avions plaisir à nous retrouver en ces moments de détente chaleureux et conviviaux; tu avais fait même les projets pour 2009, Gérard tu resteras pour nous tous un camarade, un ami simple, sincère, généreux. Nous gardons de toi un souvenir inoubliable.

Jeanine nous pensons beaucoup à toi, tu as une période difficile et douloureuse à traverser, mais nous savons que tu es forte et courageuse, tu n'es pas seule, tes enfants, petits enfants, la famille, mais sache aussi que tes amis sont là.

Au nom de notre section de retraités et des amis, je te présente nos plus sincères condoléances ainsi qu'à toute ta famille.

La vie est ainsi faite de joies et de peines. Soit assurée de notre grande amitié et de notre soutien.

Robert PASCAUD

André Martinez s'en est allé *

L'écrivain espagnol Miguel de Cervantes dans son Don quichotte a écrit : « La mort est un moissonneur qui ne fait pas la sieste. » Ne se reposant jamais, elle n'a pas épargné André Martinez, notre proche, notre ami.

Nous lui connaissions un tempérament si fort, si énergique, que nous ne pouvions nous résoudre à cette perspective bien qu'il l'exprimât de plus en plus souvent : celle de sa disparition. Voilà, c'est fait !

Il nous reste maintenant à nous satisfaire de souvenirs, voire nous enrichir de son expérience.

Dédé était un homme qui inspirait le respect, de l'admiration, il était qualifié de « monument » par plusieurs de ses camarades. C'était un être complexe, mais lorsque on le connaissait bien, ses sentiments profonds et contrastés pouvaient être compris.

Deux hommes coexistaient en lui, exprimés avec deux noms : Dédé pour sa famille et ses amis, Martinez pour ses camarades.

Discret sur sa vie familiale, son intimité, nous savons toutefois quel prix il lui attachait. Lui qui se voulait si publique, si présent, un peu cabot même, veillait jalousement à préserver cette part de sa personnalité.

Né le 24 août 1932 à Paris dans le V^e^ arrondissement, il perdra très vite son père, mineur espagnol des Asturies dont il peindra souvent un portrait assurément enjolivé pour en faire un héros dont il voulait être digne. Sa mère éleva, seule, sept enfants. Leur vie sera difficile. Andrée, ses deux filles et ses quatre petits-enfants furent le bonheur de l'existence de Dédé. Mais, Dédé avait deux vies en parallèles : les Martinez et la Cgt !

La Cgt ! Pour Dédé, ces trois lettres sont un véritable nom de baptême, une oriflamme. C'est en juin 1951 qu'il adhéra au Syndicat général du Livre Cgt et reçut le matricule numéro 370. En 1991, il rejoignit la section des retraités du Livre qui lui offrit, pour comble de sa joie, la médaille de la fidélité syndicale.

Il aura à cœur d'être simultanément un grand professionnel et un syndicaliste authentique.

Il effectua ses débuts d'imprimeur héliograveur à la Sapho à Paris qui deviendra l'Illustration. Puis, après sa disparition, il obtiendra son reclassement à l'Imprimerie Cino del Duca de Maisons-Alfort. Délégué du personnel, délégué syndical, représentant syndical au Comité central d'entreprise, animateur de la coordination franco-italienne du groupe Del Duca, André occupa des responsabilités syndicales dans toute leur diversité. Il l'aura fait avec engagement et détermination, avec un style très personnel et privilégiant la camaraderie.

Martinez - puisque c'est ainsi qu'on l'appelle le plus fréquemment - était un homme à multiples facettes.

Il osait tout !

Pourtant, c'était le même homme sérieux tel un sphinx, disponible, tatillon, travailleur, que l'on vit siéger dans les conseils de prud'hommes de Créteil, puis à Villeneuve-Saint-Georges où il sera élu plusieurs fois président, une de ses fiertés. En lui confiant ce mandat, l'Union départementale du Val-de-Marne lui a fait un des plus beaux cadeaux de sa carrière syndicale et a bien été payée en retour.

Avec l'aide de l'Union départementale, il assumera, une fois l'Imprimerie HEI liquidée, le secrétariat général de l'Union locale Cgt de Maisons-Alfort. Cette UL va devenir sa forteresse, sa résidence secondaire. Il va imposer au député-maire des locaux adaptés et réservés jusqu'à maintenant encore à la seule Cgt, tiendra des permanences juridiques, organisera plusieurs entreprises et... des agapes suivies de parties de pétanque homériques.

André, homme complexe, comme je l'ai rappelé. Je l'entends encore, peu après ses 70 ans, m'expliquer son émotion à pénétrer dans la petite église bretonne de Locquirec pour s'y recueillir, réfléchir, penser à ses frères et sœurs, son épouse et ses enfants. Après un tour en mer sur son voilier, le temps passé dans ce lieu lui a procuré un bonheur intellectuel et un repos de l'esprit inégalés jusqu'à ce jour. Après l'avoir interrogé sur sa croyance en un dieu, il me répondit par la négative mais m'exposa son besoin de paix spirituelle. Il me fit jurer de veiller à ce que ses obsèques - quand le temps sera venu - aient bien lieu dans une église et que je fasse son éloge.

Quelle surprise ! Mais, en même temps, quelle approche singulière et respectable sur la vie et l'idée de la mort commençant à le perturber ; interrogation renforcée par sa santé de plus en plus déficiente jusqu'à cette nouvelle opération cardiaque qui nous l'a enlevé.

Tu vois, Dédé, tes vœux sont respectés. Tes deux familles, la Martinez et celle de la Cgt, sont là avec tes copains de Del Duca, du Syndicat du Livre, de l'Union locale et de l'Union départementale.

Tu nous as quittés en paix, dans la tranquillité du sommeil. Mais j'entends encore l'écho de tes « engueulades », de tes colères. Désormais, nous vivrons avec ton image en mémoire.

* Ce texte est un extrait de l'homélie prononcée par Daniel LÉGEROT.

➤ *suite de la p 29* de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balaiera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.

Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C.F.L.N et de son président le général De Gaulle ! En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

L'INTERNATIONALE

◊L'Internationale est le plus célèbre des chants révolutionnaires. En juin 1871, en prison, où l'avait jeté l'échec de la Commune de Paris, Eugène Pottier écrivit un poème intitulé l'Internationale. Pottier, chansonnier et ouvrier, proudhonien de tempérament, avait été membre du Conseil de la Commune. Loin de se laisser-aller à un désespoir de vaincu, Pottier, persuadé qu'on ne peut enterrer l'avenir, lance l'appel qui va bouleverser le Monde : debout les damnés de la terre ! Son poème, publié en 1887 dans un recueil intitulé Chants révolutionnaires, était dédié à Gustave Lefrançais, membre de la Commune.

Un an plus tard, la section lilloise du parti ouvrier français demanda à l'ouvrier modeleur sur bois Pierre Degeyter de mettre en musique un poème de Pottier. En effet, dans le Nord de la France, les chansons avaient une grande importance pour les militants socialistes. Mais il fallut attendre plus de dix ans pour que l'Internationale fût chantée hors des milieux guesdistes. Intégrant toutes les composantes de la conscience de classe, correspondant aux caractéristiques fondamentales du mouvement ouvrier français (défiance à l'égard des intellectuels, des militants issus de la bourgeoisie, des partis politiques, croyance en la nécessaire libération des prolétaires par eux-mêmes), mettant l'accent sur l'alliance des ouvriers et des paysans et sur la solidarité internationale chère au marxisme, l'Internationale connut un rapide succès. Cet « hymne du prolétariat mondial », comme l'écrivait la *Pravda* en 1913, devint celui de toutes les Internationales. À l'époque de la II[e] Internationale, il fut chanté pour la première fois au congrès de Copenhague en 1910.

Debout ! les damnés de la terre
Debout ! les forçats de la faim
La raison tonne en son cratère :
C'est l'éruption de la fin
Du passé faisons table rase
Foule esclave, debout ! debout !
Le monde va changer de base :
Nous ne sommes rien, soyons tout !

Refrain
C'est la lutte finale
Groupons nous et demain
L'Internationale
Sera le genre humain.

Il n'est pas de sauveurs suprêmes :
Ni dieu, ni césar, ni tribun,
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes !
Décrétons le salut commun !

Pour que le voleur rende gorge,
Pour tirer l'esprit du cachot
Soufflons nous-mêmes notre forge,
Battons le fer quand il est chaud !

L'Etat opprime et la loi triche ;
L'Impôt saigne le malheureux ;
Nul devoir ne s'impose au riche ;
Le droit du pauvre est un mot creux.
C'est assez languir en tutelle,
L'égalité veut d'autres lois ;
« Pas de droits sans devoirs, dit-elle,
« Egaux, pas de devoirs sans droits ! »

Hideux dans leur apothéose,
Les rois de la mine et du rail
Ont-ils jamais fait autre chose
Que dévaliser le travail ?
Dans les coffres-forts de la bande
Ce qu'il a créé s'est fondu.

En décrétant qu'on le lui rende
Le peuple ne veut que son dû.

Les Rois nous saoulaient de fumées.
Paix entre nous, guerre aux tyrans !
Appliquons la grève aux armées,
Crosse en l'air et rompons les rangs !
S'ils s'obstinent, ces cannibales,
A faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.

Ouvriers, Paysans, nous sommes
Le grand parti des travailleurs ;
La terre n'appartient qu'aux hommes,
L'oisif ira loger ailleurs.
Combien de nos chairs se repaissent !
Mais si les corbeaux, les vautours,
Un de ces matins disparaissent,
Le soleil brillera toujours !

Vous avez gagné : c'est le sinistre KESSLER, ancien vice-président du MEDEF.